

# Fiches espèces

---

## 1078. Ecaille chinée

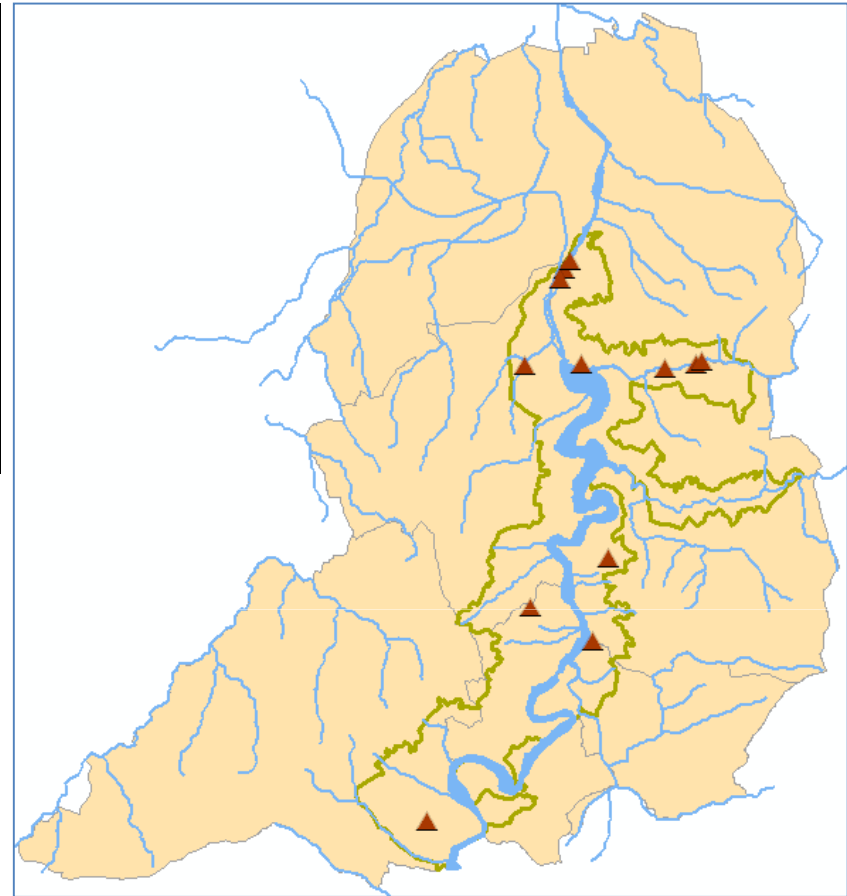
**Etat de conservation : Indéterminé**

**Tendance d'évolution : Indéterminé**

L'écaille chinée fréquente les milieux humides et secs, naturels ou anthropisés. Elle se nourrit du pollen des fleurs. Bien qu'aucun suivi ou inventaire ne fut mené dans les Gorges de la Loire, les prospections réalisées nous laissent penser que cette espèce est bien représentée sur ce site.

**Enjeu de conservation : (Faible)**

Malgré l'absence de données précises, l'enjeu de conservation de cette espèce est défini comme faible. En effet, il semblerait que seule la sous-espèce *Callimorpha quadripunctaria Rhodonensis* soit menacée en Europe. A ce titre, aucune mesure de gestion spécifique n'est proposée.



*Crédit photo :* Portail Natura 2000, 2011

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée	2
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

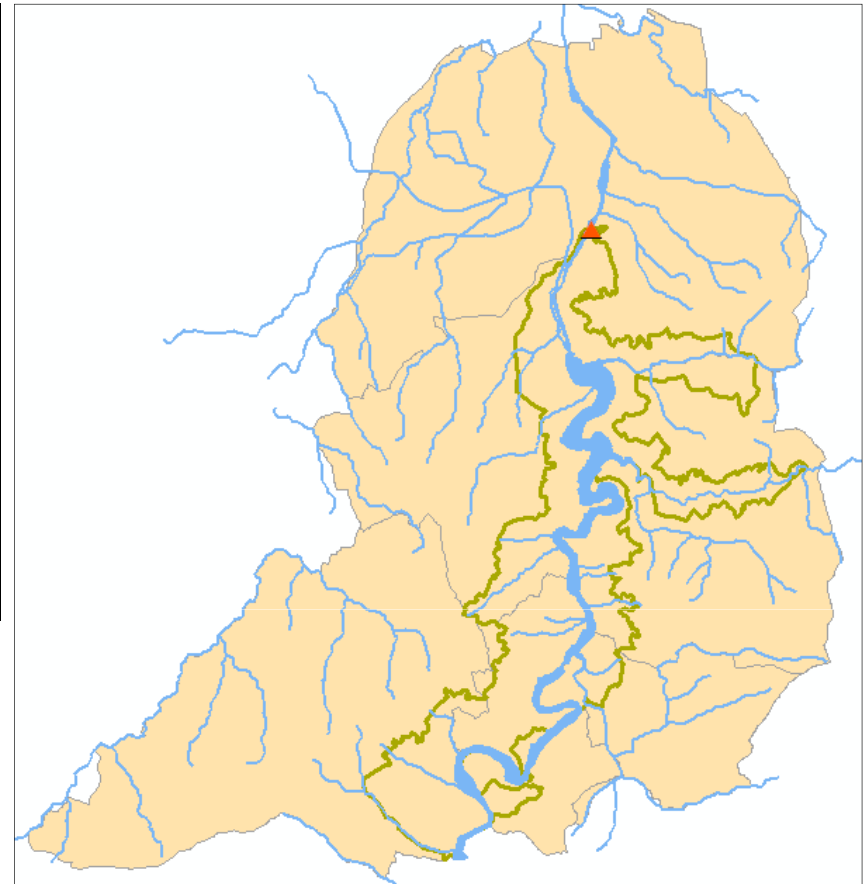
## 1083. Lucane cerf-volant

**Etat de conservation : Indéterminé**    **Tendance d'évolution : Indéterminé**

Le lucane cerf-volant est saproxylophage, il se nourrit essentiellement de bois mort. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers de par son implication majeure dans la décomposition des arbres. Aucun suivi ne fut mené sur le site des Gorges de la Loire afin de caractériser la population de Lucane cerf-volant. Des prospections révèlent sa présence sur le site en limite Nord. Le site, recouvert à plus de 60% par de la forêt dont certaines sont relativement vieilles et peu exploitées, présente des habitats favorables à cette espèce : 9120, 9130, 9180\* et 91E0\* pourvu qu'il y ait du bois mort.

**Enjeu de conservation : Nécessite plus de suivis**

Pour conforter la présence de cette espèce sur le site, il s'agirait de créer des habitats favorables à sa présence (îlots de sénescents) et de maintenir les linéaires arborés.



*Crédit photo : SMAGL, 2008*

Objectifs	priorité
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
G. Améliorer la connaissance scientifique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

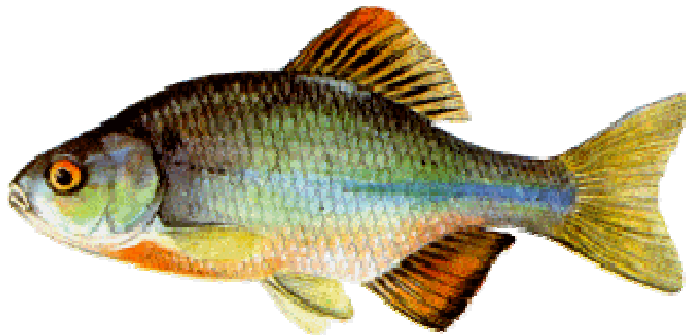
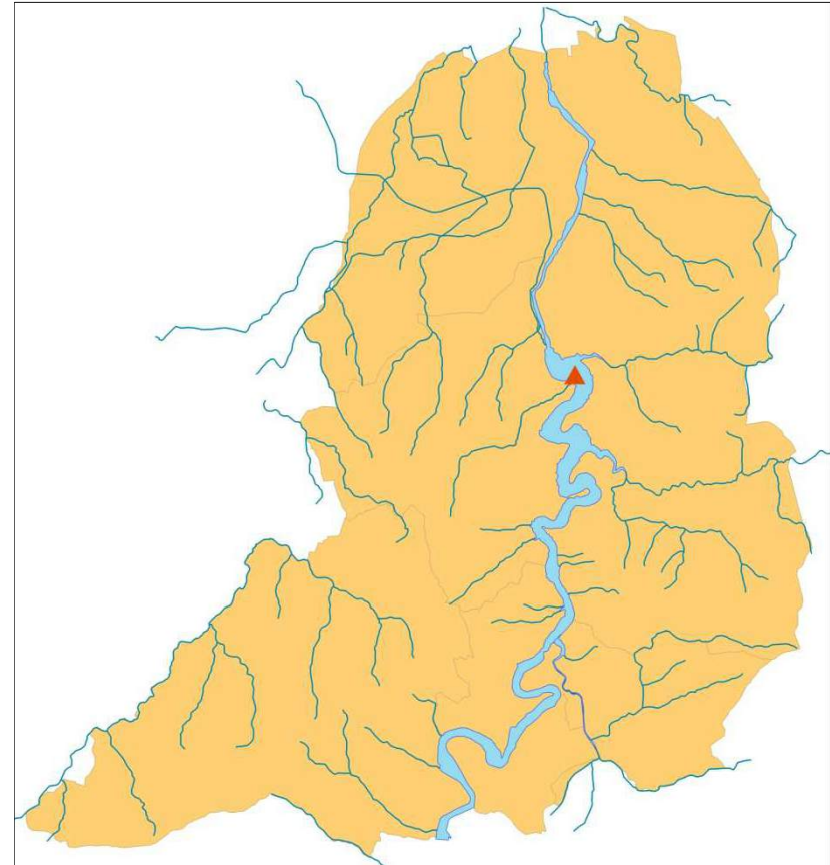
## 1134. Bouvière

**Etat de conservation : Indéterminé**    **Tendance d'évolution : Indéterminé**

Il s'agit d'une espèce des milieux calmes (lacs, étangs, plaines alluviales), aux eaux stagnantes ou peu courantes. Elle préfère des eaux claires et peu profondes et des substrats sablo-limoneux (présence d'hydrophytes). Sa présence est liée à celle des mollusques bivalves qui participent à sa reproduction. La raréfaction de ces mollusques, affectés par la dégradation des milieux naturels, la pollution et les prédatations du Rat musqué (*Ondatra zibethicus*) et du Ragondin (*Myocastor coypus*), engendre une diminution de son aire de répartition. Cette espèce est également sensible à la pollution industrielle et aux pesticides. La Bouvière fréquente l'habitat 3260.

**Enjeu de conservation : Nécessite plus de suivis**

La préservation de l'espèce passe par le maintien du fonctionnement naturel des milieux aquatiques dans lesquels elle évolue (nappes, réseau souterrain, sources, cours d'eau, lacs, étangs). Sa conservation est totalement dépendante de la présence des moules d'eau douce dans lesquelles elle pond. Peu d'étude sur la protection et la conservation des poissons ont été menées en France.



Objectifs	priorité
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## 1193. Sonneur à ventre jaune

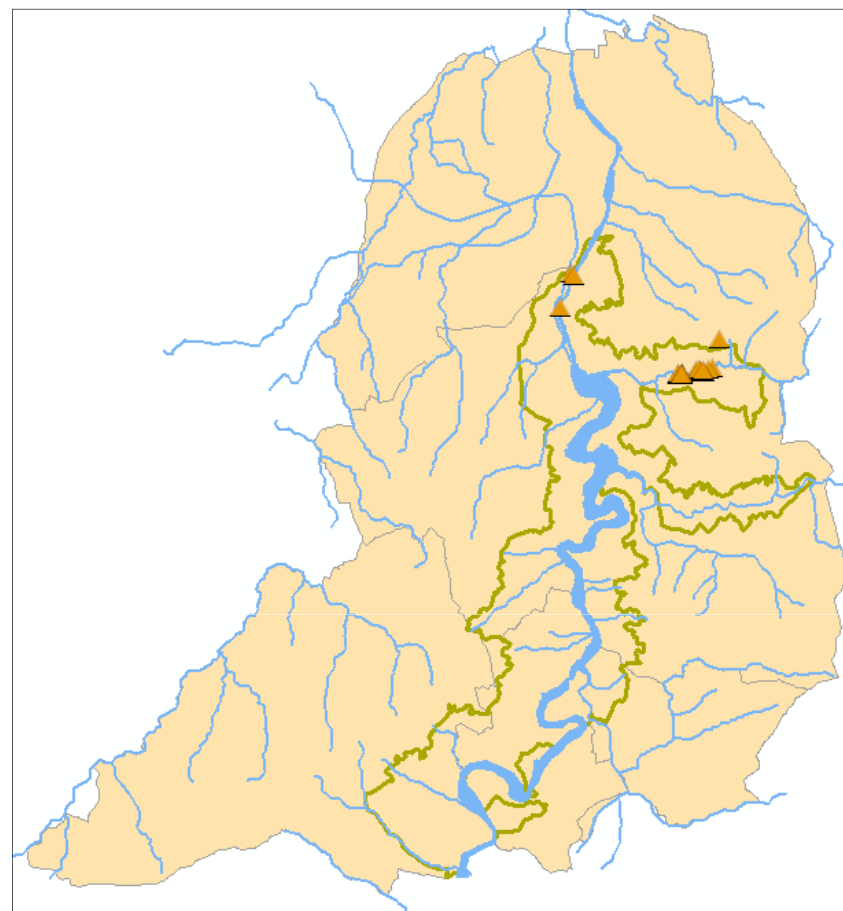
**Etat de conservation : Moyen**

**Tendance d'évolution : Moyen**

Le Sonneur occupe des pièces d'eaux stagnantes peu profondes, bien ensoleillées ou non ombragées en permanence, et peu pentues. S'il n'apprécie pas les eaux courantes, il a été aperçu dans des flaques d'eau situées en bordure de rivière, riches en plantes aquatiques ou totalement dépourvues de végétation. Les sonneurs adultes consomment des vers et des insectes. Dans les Gorges de la Loire, les populations de sonneur à ventre jaune sont importantes (une vingtaine d'individus minimum pour chacune d'elle) et bien localisées en deux secteurs : La Thibonnière / les Bruyas et le vallon de Grangent.

**Enjeu de conservation : Modéré**

Certaines menaces pèsent sur ces populations : engins motorisés passant dans les ornières, dérangement par les habitués en bord de Loire, lâchers d'eau du barrage de Grangent... Le sonneur peut potentiellement être touché par la disparition de son habitat du au remembrement ou à des travaux d'aménagement. La pollution des eaux menace également les œufs et les têtards.



*Crédit photo : SMAGL, 2010*

Objectifs	Priorité
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant le biodiversité	2
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

### 1303. Petit rhinolophe

**Etat de conservation : Moyen**

**Tendance d'évolution : Moyen**

Le Petit rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante car un vide de 10 m semble être rédhibitoire. Ses terrains de chasse sont des linéaires arborés ou des lisières forestières avec strate buissonnante, des prairies pâturées ou prairies de fauche. La présence de milieux humides (rivières, étangs, ...) est importante notamment pour les colonies de mise bas. Les gîtes d'hivernation sont des cavités naturelles ou artificielles (caves, tunnels, viaducs,...) aux caractéristiques bien définies. Son régime alimentaire varie en fonction des saisons. La population de petit rhinolophe est, sur le site, relativement faible. Il vit dans des cavités fermées peu soumises au dérangement.

**Enjeu de conservation : Modéré**

La préservation des continuums de haies est déterminante pour le maintien de cette espèce, pour qui un vide de 10m semble être rédhibitoire. Elle souffre également de la fermeture des milieux et de l'utilisation excessive de pesticides. L'aménagement de ces gîtes est également une cause de disparition de l'espèce sur certains secteurs.



*Credit photo* : T&N42, 2006

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée	1
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	2
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## 1308. Barbastelle commune

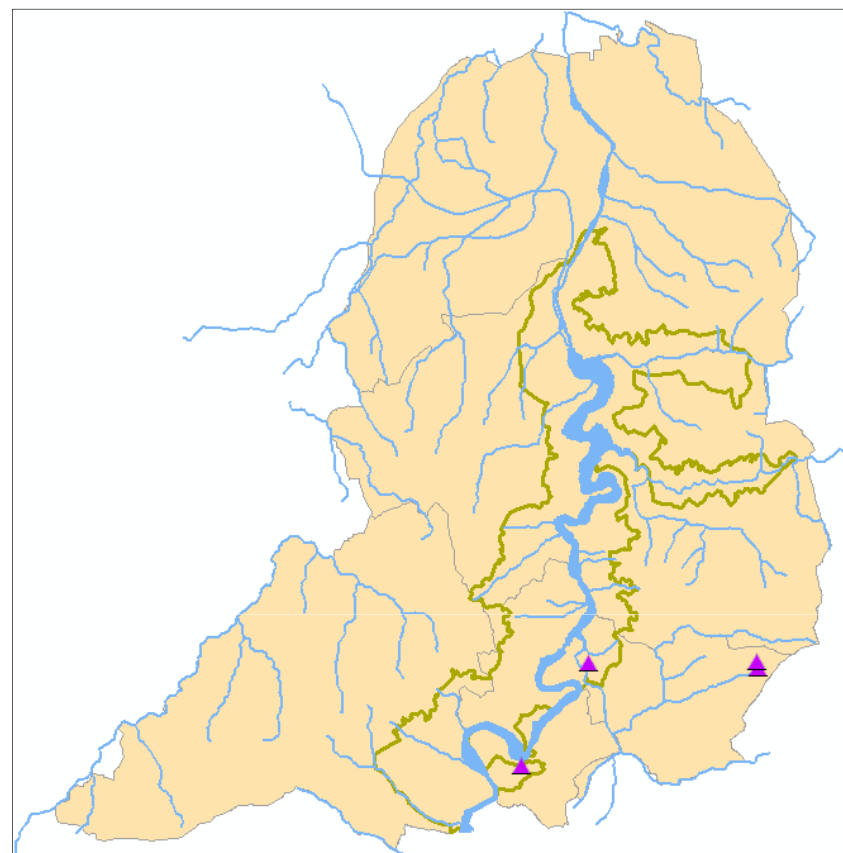
**Etat de conservation : Mauvais**

**Tendance d'évolution : Défavorable**

La Barbastelle est spécialisée quant aux habitats fréquentés. Ses exigences et sa faible adaptabilité face aux modifications de son environnement, rendent l'espèce très fragile. Elle fréquente les peuplements de feuillus matures à essences dominantes de Chênes et dans une moindre mesure d'anciens Châtaigniers avec une sous strate buissonnante ou arbustive. La présence d'eau est importante pour cette espèce. Elle se nourrit essentiellement de microlépidoptères. Quelques individus de cette espèce ont été observés dans et aux alentours du site Natura 2000 des Gorges de la Loire.

**Enjeu de conservation : Fort**

La Barbastelle est actuellement menacée par des aménagements de voies piétonnes au niveau de la Croix de Marlet. Cette situation est ainsi défavorable pour cette population déjà faible. La préservation de cette espèce sur le site des Gorges de la Loire passe par la conservation des linéaires arborés (haies, plantation d'arbres le long des routes ....) et des peuplements forestiers autochtones. L'enjeu majeur se situe cependant au niveau des cavités anthropiques qu'il convient de ne pas aménager ou ouvrir à la fréquentation sans étude préalable.



*Crédit photo : T&N42, 2006*

Objectifs	priorité
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	2
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	1
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

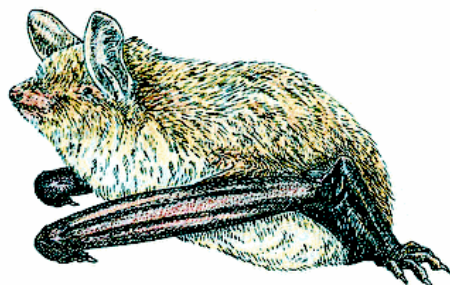
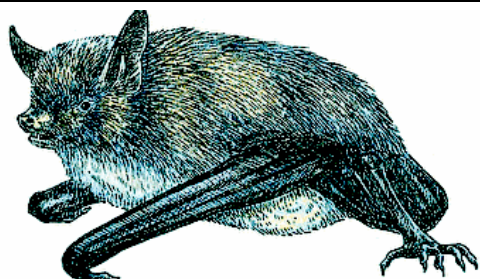
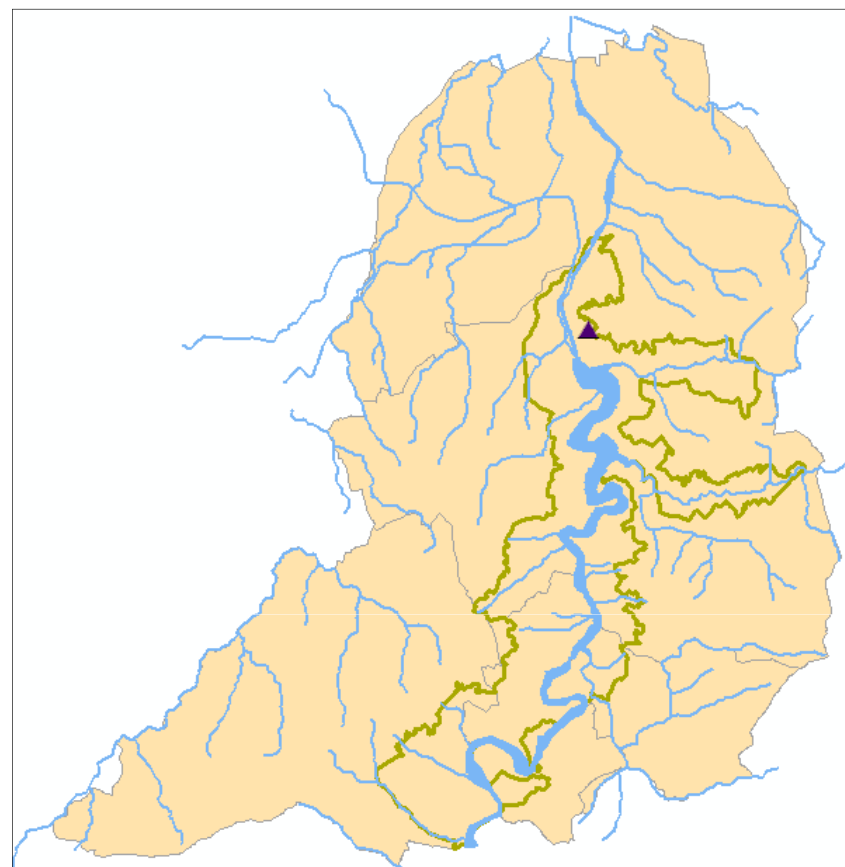
## 1321. Murin à oreilles échancrées

**Etat de conservation : Indéterminé**    **Tendance d'évolution : Indéterminé**

Le murin à oreilles échancrées s'installe près des vallées alluviales, des massifs forestiers, principalement avec des feuillus, entrecoupés de zones humides. Il est présent aussi dans des milieux de bocage, près des vergers et dans les milieux péri-urbains possédant des jardins. Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs). Cette espèce se nourrit exclusivement de diptères et d'arachnidés. L'inventaire chiroptérologique de 2006 – 2007 n'a pas pu confirmer sa présence de façon précise sur le site des Gorges de la Loire. L'espèce étant relativement « plastique », elle est susceptible de chasser sur une grande partie des habitats de l'annexe I de la directive Habitats.

**Enjeu de conservation : Nécessite plus de suivis**

Cette espèce est menacée, comme ses congénères, par les aménagements de cavités, la diminution de ses zones de chasse et la disparition de ses proies par l'intensification de l'agriculture.



*Crédit photo : MNHN, 1992*

Objectifs	priorité
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	1
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	2
G. Améliorer la connaissance scientifique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3



## 1323. Murin de Bechstein

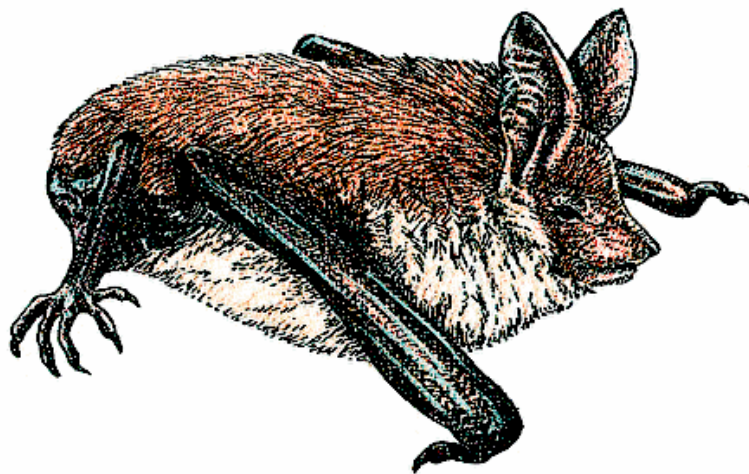
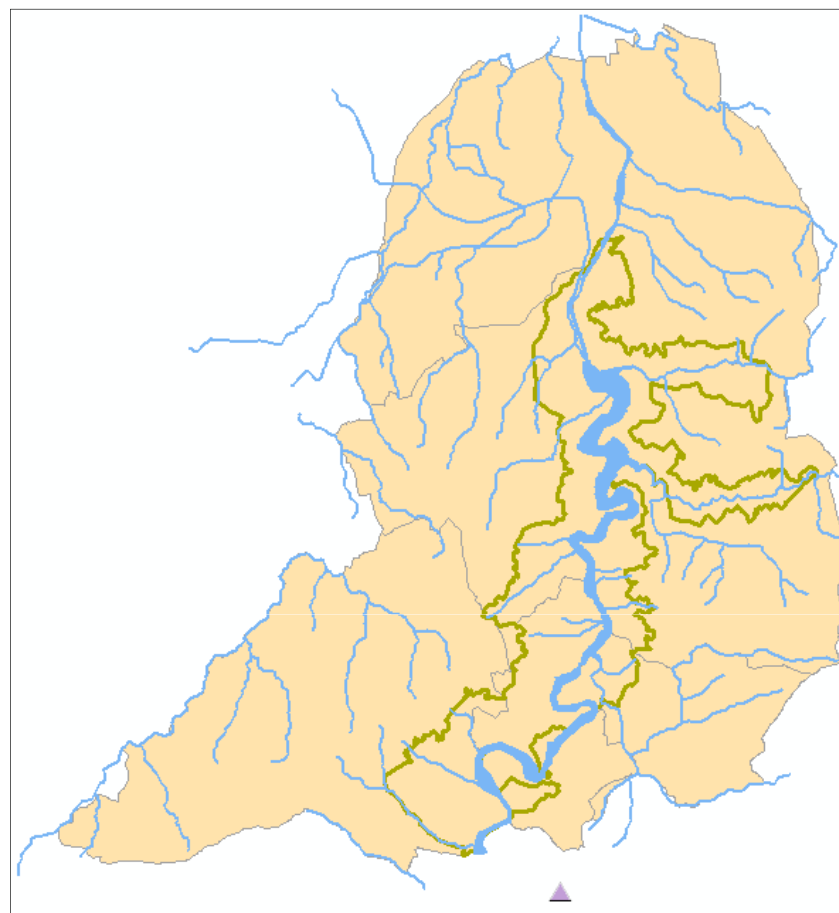
**Etat de conservation : Moyen**

**Tendance d'évolution : Moyen**

Le Murin de Bechstein semble marquer une préférence pour les forêts de feuillus âgées à sous-bois denses, en présence de ruisseaux, mares ou étangs dans lesquels il exploite l'ensemble des proies disponibles. Les terrains de chasse exploités par cette espèce semblent être conditionnés par la présence de cavités naturelles dans les arbres (trous, fissures...) dans lesquelles il se repose au cours de la nuit. Le Murin de Bechstein semble hiberner dans les arbres. Il est considéré au niveau des Gorges de la Loire comme précaire. Il n'a pas été observé à l'intérieur du site Natura 2000 mais à proximité immédiate de la Semène. Il se nourrit essentiellement d'arthropodes. Son habitat de prédilection est : 6510.

**Enjeu de conservation : Faible**

La conservation des sous bois forestiers et des peuplements autochtones est un gage de maintien des individus et de développement d'une population locale. La mise en sécurité de certaines mines peut aussi avoir un impact négatif sur cette espèce.



*Crédit photo : MNHN, 1992*

Objectifs	priorité
A. Préserver les habitats humides et les ripisylves	2
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant le biodiversité	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
G. Améliorer la connaissance scientifique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## 1307/1324. Petit et Grand Murin

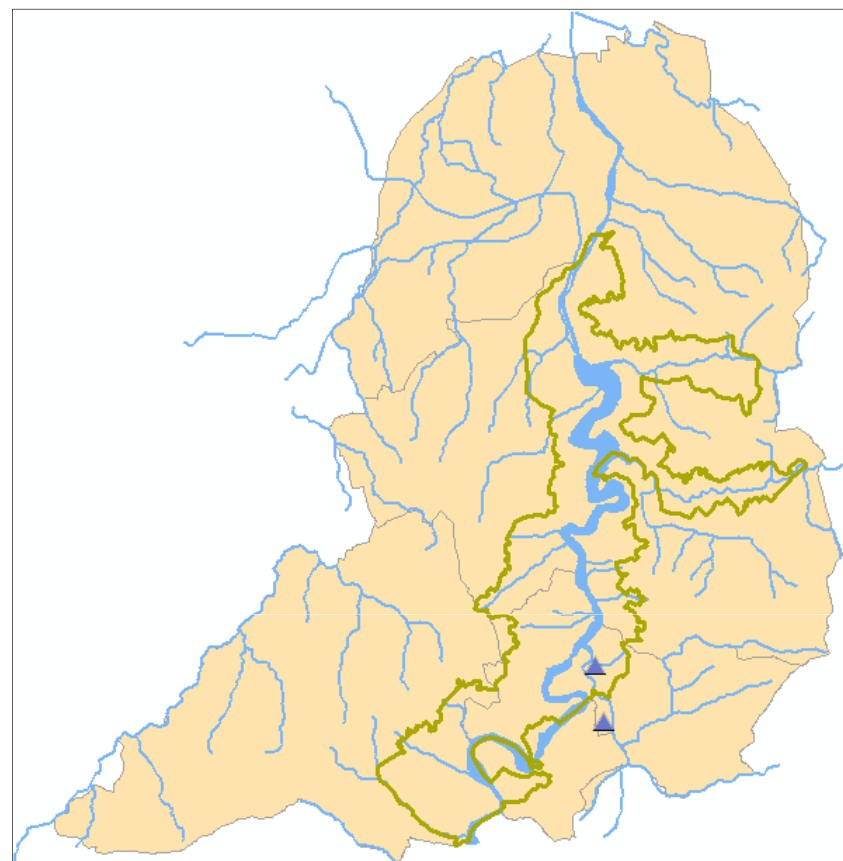
**Etat de conservation : Mauvais**

**Tendance d'évolution : Moyen**

Le petit Murin fréquente les milieux ouverts de type prairies, pâturages extensifs et steppes où l'herbe est haute alors que le grand Murin préfère davantage les forêts présentant peu de sous-bois et les végétations herbacées rases. Le site des Gorges de la Loire leur convient finalement assez peu. Bien que leur statut sur ce site Natura 2000 peut être considéré comme inquiétant, cette information est à relativiser à la vue des colonies de ces espèces présentes dans le Pilat et en Ardèche. Les habitats d'intérêt communautaire de ces espèces sont : 6210, 6510 et 9130.

**Enjeu de conservation : Modéré**

Ces deux espèces jumelles de murins trouvent refuge en hivers dans les tunnels ferroviaires désaffectés, nombreux sur le site. Les principales menaces qui pèsent alors sur ces espèces sont le dérangement, les aménagements touristiques des souterrains, mais aussi l'intensification agricole, la fertilisation, la disparition des haies...



*Crédit photo* : T&N42, 2006

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant le biodiversité	1
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## A072. Bondrée apivore

**Etat de conservation : Moyen**

**Tendance d'évolution : Mauvais**

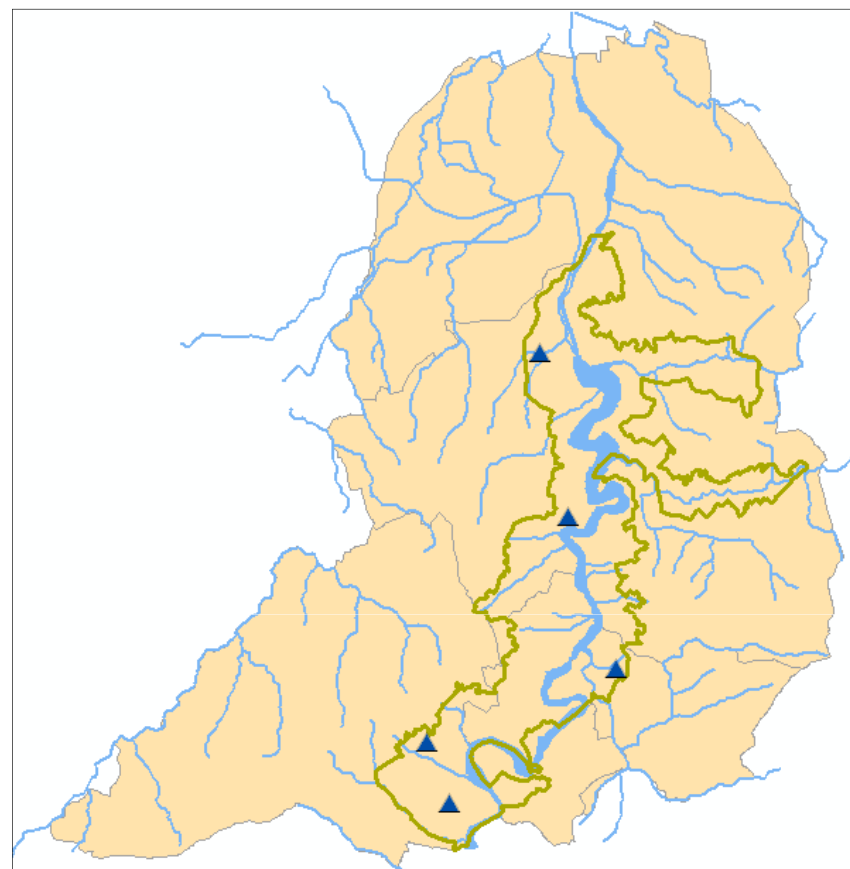
La Bondrée semble préférer la présence alternée de massifs boisés et de prairies. Pour se nourrir, elle explore les terrains découverts et semi-boisés : lisières, coupes, clairières, marais, friches, forêts claires, prés et cultures, à la recherche d'hyménoptères principalement. La présence de zones humides, de cours d'eau ou de plans d'eau est fréquente sur son territoire. Dans les Gorges de la Loire, au dernier recensement de 2008, 3 à 4 couples ont pu être observés sur le site contre 6 couples en 1998. La tendance d'évolution de cette espèce est donc peu favorable. Ses habitats de prédilection sont : 4030, 6210, 9120, 9130, 9180\* et 91E0\*.

**Enjeu de conservation : Modéré**

La Bondrée souffre de la destruction de ses habitats par modification des pratiques agro-pastorales. La diminution des insectes du fait des insecticides pourrait également avoir des conséquences à long terme sur la Bondrée.



*Crédit photo : Oseaux.net, 2010*



Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant le biodiversité	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## A073. Milan noir

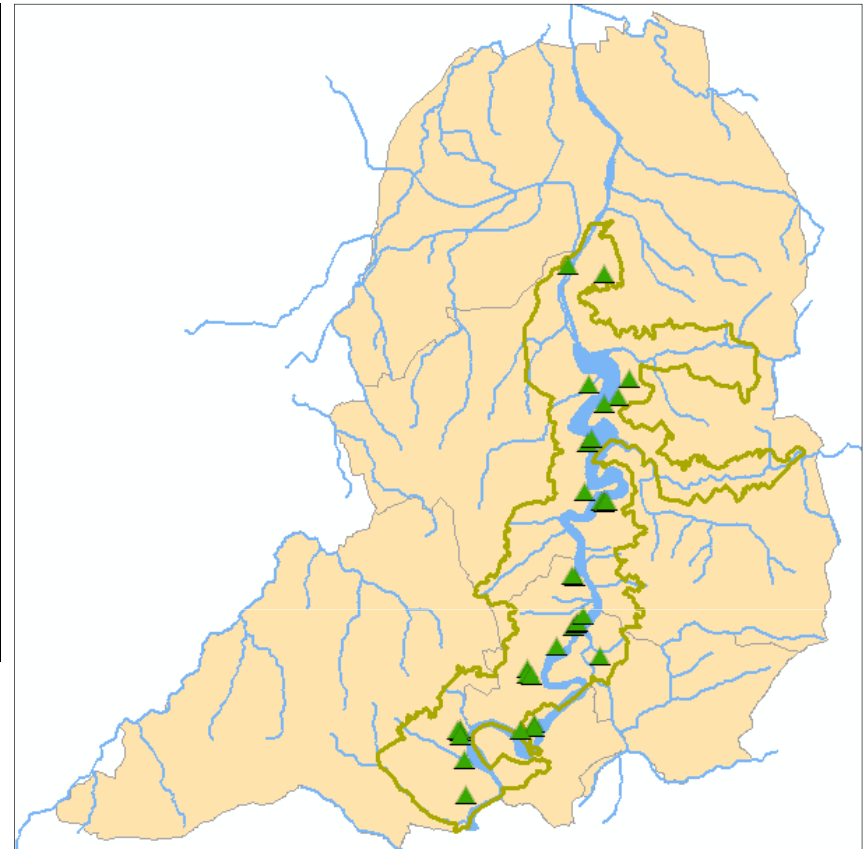
**Etat de conservation : Bon**

**Tendance d'évolution : Favorable**

Le Milan noir fréquente les grandes vallées alluviales. Les zones de prairies humides et de plaines agricoles sont maintenant occupées de façon régulière par l'espèce et on note une attirance pour nicher en périphérie de décharges d'ordures ménagères. Charognard, il se nourrit principalement de poissons morts à la surface et ne dédaigne pas les déchets. Cette espèce est la plus répandue dans le site des Gorges de la Loire, avec une population forte de 16 à 28 couples recensés en 2008. Cette population est en expansion depuis 10 ans sur ce site. Les habitats d'intérêt communautaire qu'il fréquente sont : 6510 et 91<sup>E0</sup>\*

**Enjeu de conservation : Faible**

Les principales menaces qui pèsent sur cet oiseau sont les empoisonnements (notamment des petits rongeurs) et les modifications des pratiques agropastorales. La collision avec les fils électriques et l'électrocution sont également un danger pour cette espèce.



*Crédit photo* : Oiseaux.net, 2010

Objectifs	priorité
A. Préserver les habitats humides et les ripisylves	2
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant le biodiversité	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## A074. Milan royal

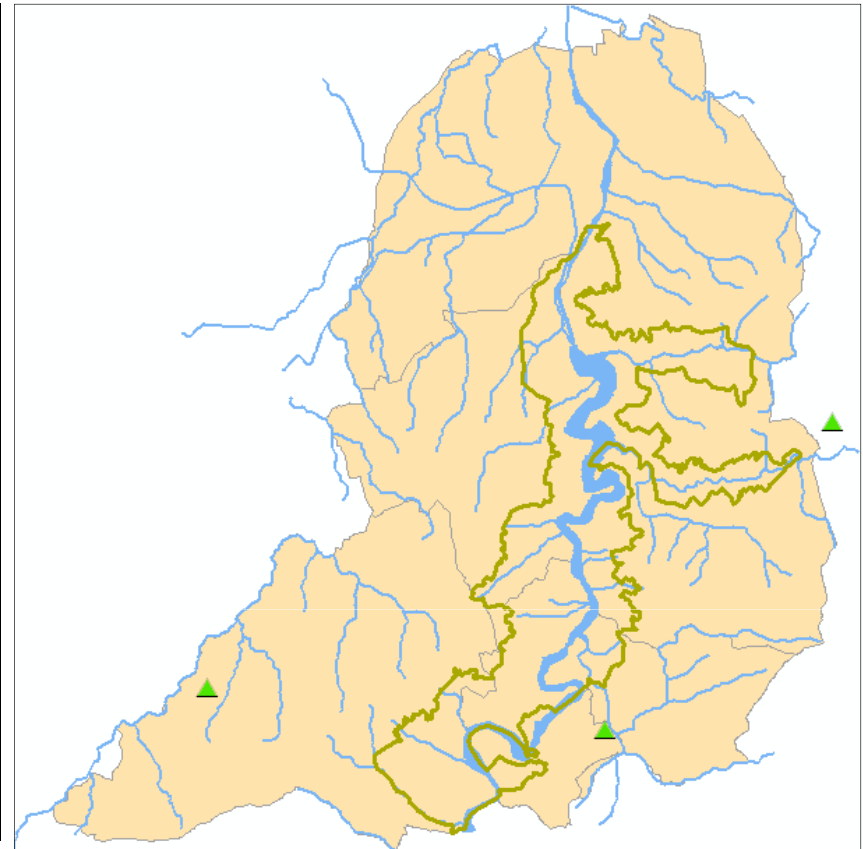
### Etat de conservation : Mauvais

### Tendance d'évolution : Mauvais

Le Milan royal est typiquement une espèce des zones agricoles ouvertes associant l'élevage extensif et la polyculture. Les paysages vallonnés qui constituent le piémont des massifs montagneux conviennent parfaitement à cette espèce. Le Milan royal est l'un des rapaces les plus opportunistes qui soit. Son régime alimentaire est très varié. Ils sont ainsi capables d'exploiter une large gamme d'habitats et tirent avantage de toutes sources de nourriture localement accessibles et disponibles. Cet oiseau n'est plus recensé comme nidificateur dans le périmètre du site Natura 2000 des Gorges de la Loire depuis quelques années. Cependant, deux couples sont recensés à proximité immédiate de celui-ci. Ces habitats d'intérêt communautaire de prédilection sont : 6210, 6510, 9120, 9130, et 91E0\*.

### Enjeu de conservation : Fort

En moins de 10 ans la population de Milans royaux a totalement disparu du site (4 – 5 couples en 1998 ; 0 en 2008). Cette espèce est principalement affectée par l'abandon des zones d'agriculture extensive et d'élevage, par le braconnage, l'empoisonnement des rongeurs (alimentation des Milans), le dérangement et les collisions avec les lignes hautes-tensions. Des actions de réouverture de milieux et de sensibilisation auprès des usagers apparaissent donc indispensables à la survie de cette espèce sur le site.



*Crédit photo* : SMAGL, 2010

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée	1
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## A080. Circaète Jean-le-Blanc

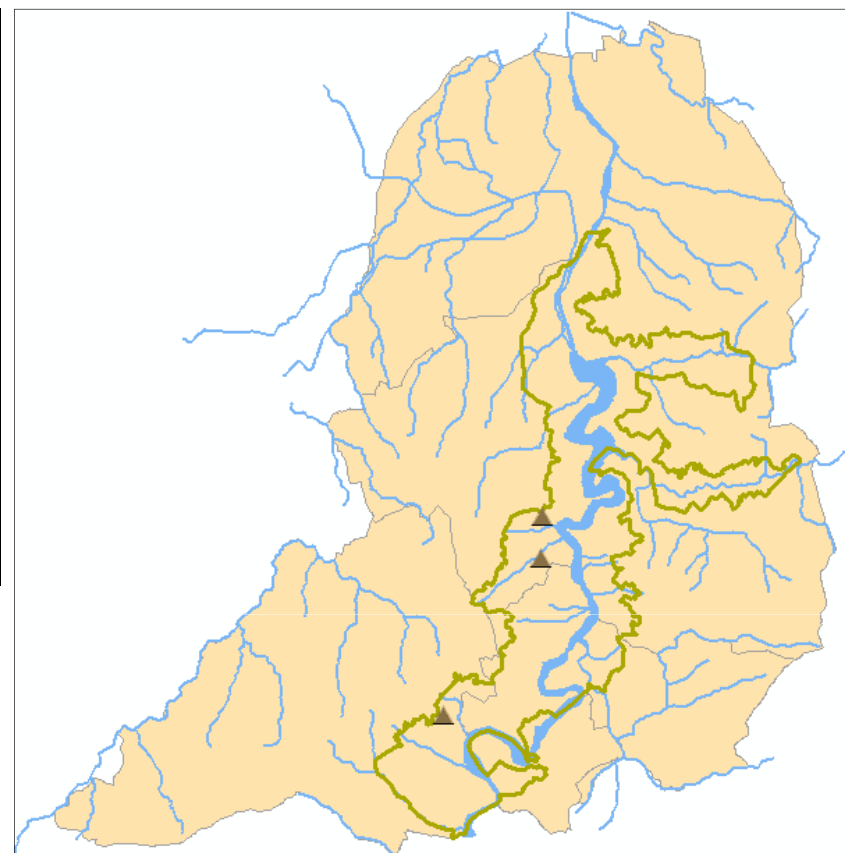
**Etat de conservation : Moyen**

**Tendance d'évolution : Moyen**

Cet oiseau niche dans les bois et chasse dans les milieux ouverts et arides tels les prairies sèches et les landes. Cet oiseau se nourrit exclusivement de reptiles (surtout des serpents qui sont ses proies préférentielles). Le site de reproduction, s'il ne connaît pas de perturbations, est fidèlement occupé année après année. Dans les Gorges de la Loire, les effectifs restent très faibles, 0 à 2 couples (données de 2008). Ses habitats d'intérêt communautaire sont : 4030, 6210 et 9180\*.

**Enjeu de conservation : Modéré**

Maintenir ouvert ses habitats de chasse sont un gage de préservation de cet oiseau sur le site des Gorges de la Loire. De nombreux cas de mortalité causés par les câbles électriques ont été recensés, particulièrement en plaine où les pylônes constituent les seuls perchoirs.



*Credit photo* : Oiseaux.net, 2010

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## A215. Grand Duc d'Europe

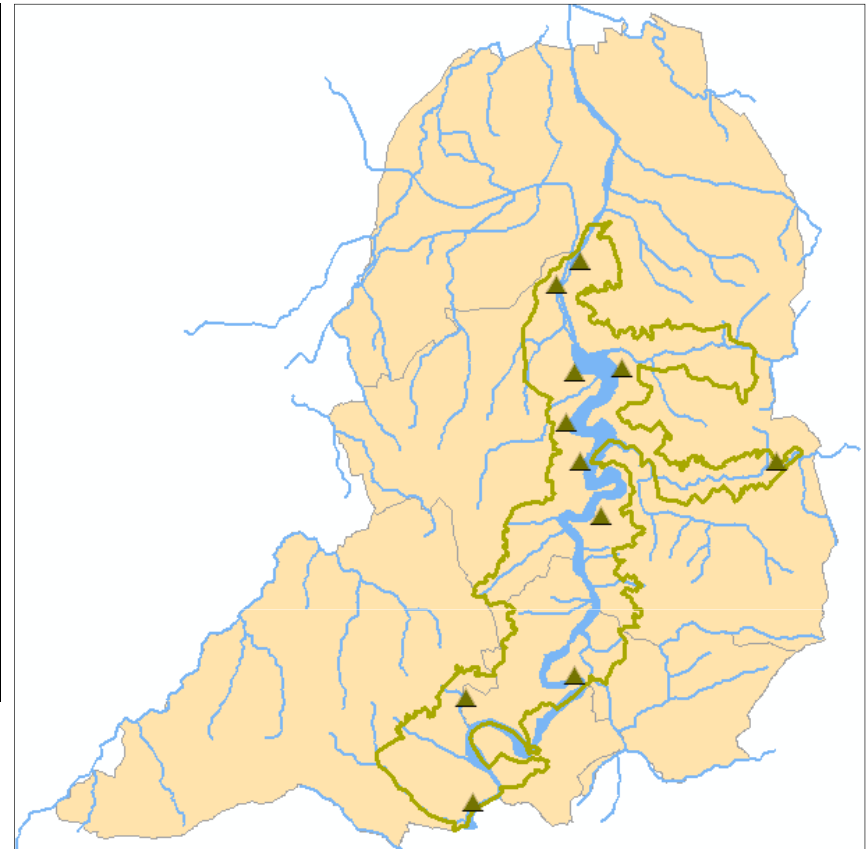
**Etat de conservation : Bon**

**Tendance d'évolution : Favorable**

Ce grand rapace nocturne habite préférentiellement aux abords des falaises et des escarpements rocheux, habitats typiques des Gorges de la Loire. Il chasse en forêt, mais préfère les espaces découverts. Qualifié de super-prédateur, son régime alimentaire est relativement vaste: petits mammifères, serpents, insectes, poissons et même oiseaux de grande taille comme le Héron. La population de cet animal est stable sur le site des Gorges de la Loire (suivi de 2010). Ces habitats de prédilection sont : 8220 et 9130.

**Enjeu de conservation : Modéré**

La dynamique de la population est bonne sur le site. Cette espèce ne semble pas être menacée. Malgré tout, le dérangement direct par des activités de randonnées, d'escalades notamment ainsi que les collisions possible avec les câbles hautes tensions sont deux des principales menaces qui pèsent sur cette espèce. Une maîtrise de la fréquentation, une sensibilisation des usagers et des partenaires sur ce territoire apparait indispensable à son maintien.



*Crédit photo* : LPO, 2010

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant le biodiversité	2
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## A224. Engoulevent d'Europe

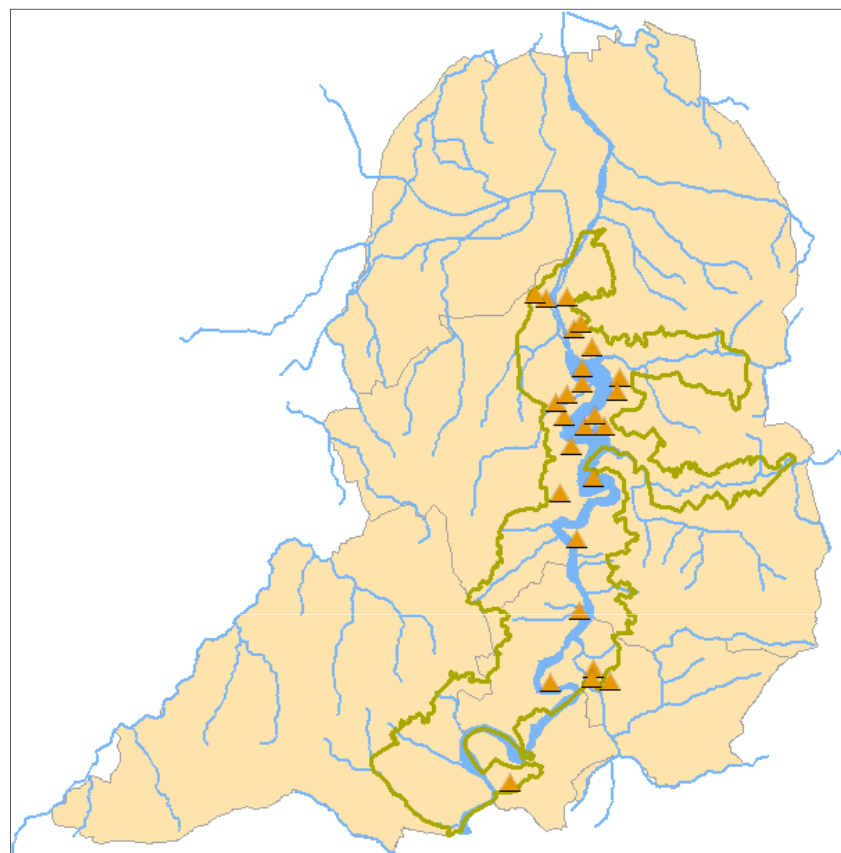
**Etat de conservation : Bon**

**Tendance d'évolution : Favorable**

Cette espèce affectionne particulièrement les milieux semi-ouverts secs ou semi-arides, à végétation basse et clairsemée. Cette espèce nichant au sol a besoin d'un substrat sec, sablonneux ou pierreux, qui se réchauffe facilement le jour. L'Engoulevent s'installe dans les dunes stabilisées en cours de boisement, les friches, les landes et les coupes forestières. L'oiseau est insectivore et se nourrit essentiellement de papillons de nuit, de coléoptères, de tipules et de fourmis ailées. Le site des Gorges de la Loire est donc particulièrement accueillant pour cet oiseau. La population de cette espèce est forte. 13 sites occupés ont été recensés en 2005 et 22 en 2009. Les habitats suivants lui sont particulièrement favorables : 2330, 4030, 9120, 9130 et 9180\*.

**Enjeu de conservation : Faible**

Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont une modification de son habitat, des changements des techniques agricoles et sylvicoles, l'usage des pesticides qui diminuent la disponibilité en insectes ... Le maintien de l'ouverture des milieux permet la préservation de cette population sur le site des Gorges de la Loire.



*Crédit photo* : Oiseaux.net, 2010

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
D. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	2
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3



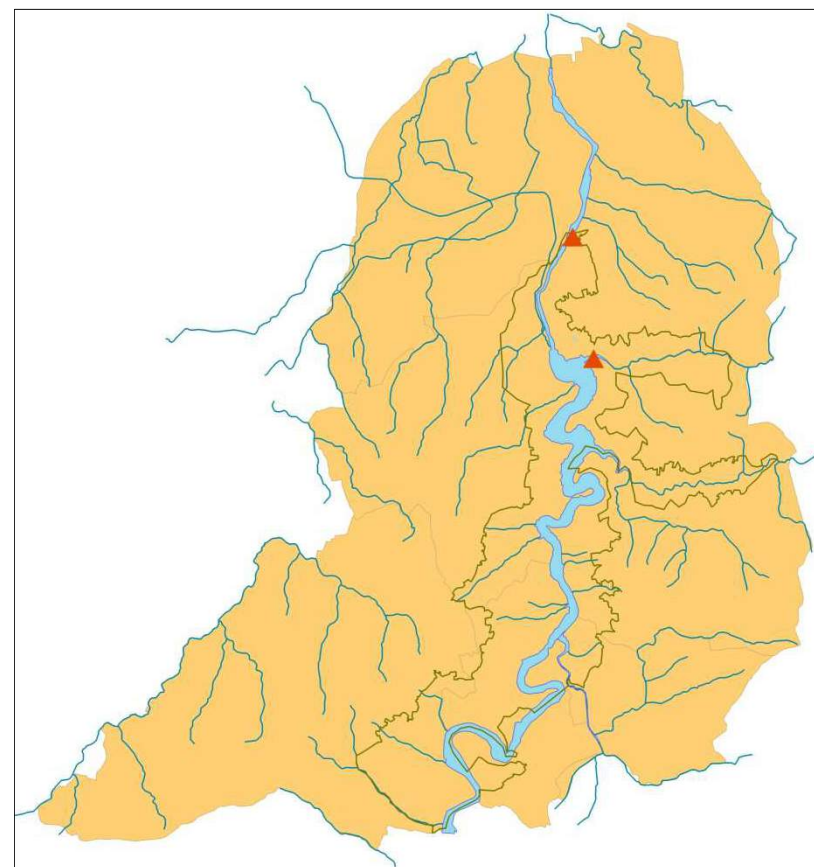
## A229. Martin-pêcheur d'Europe

**Etat de conservation : Indéterminé**    **Tendance d'évolution : Indéterminé**

Le Martin-pêcheur se rencontre au bord des eaux calmes, propres et peu profondes, plutôt en des lieux abrités du vent. Les rives, pourvues d'arbres et de poteaux utilisés comme des perchoirs sont appréciées. Cet oiseau se nourrit de poissons essentiellement mais aussi de batraciens en faible quantité. Le Martin-pêcheur est relativement discret. Il a été observé sur le site des Gorges de la Loire mais n'a pas fait, jusqu'alors, l'objet d'inventaire ou de suivis. Cette espèce fréquente l'habitat d'intérêt communautaire suivant : 3260.

**Enjeu de conservation : Nécessite plus de suivis**

Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont : la pollution des rivières, les canalisations et les drainages qui troublent les eaux, le déboisement des berges et les aménagements touristiques. Il est donc essentiel, afin de préserver cette espèce sur ce site, de réduire ces différentes nuisances.



Objectifs	priorité
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	1

*Crédit photo* : Oiseaux.net, 2010

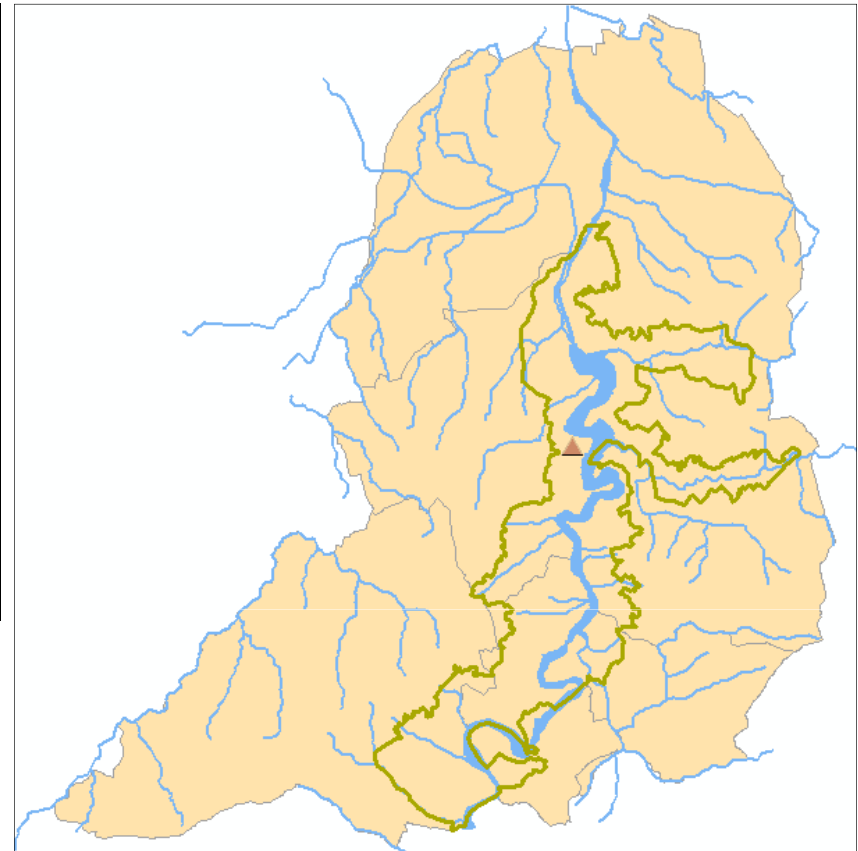
## A236. Pic noir

**Etat de conservation : Indéterminé**    **Tendance d'évolution : Indéterminé**

Il fréquente les grandes superficies boisées (200 à 500 ha), avec présence d'arbres de gros diamètres donc âgés et présentant du bois mort en abondance (troncs, grosses branches, souches). On le retrouve indifféremment dans les forêts de feuillus, de conifères ou mixtes. Il se nourrit essentiellement d'hyménoptères et de coléoptères qui sont trouvés sous l'écorce des arbres. Un inventaire des populations d'oiseaux forestiers sera mené courant 2011. Il devrait permettre d'établir une première estimation de la population. Cette espèce fréquente les habitats suivants : 9120, 9130, 91E0\*.

**Enjeu de conservation : Nécessite plus de suivis**

Cette espèce est potentiellement menacée par la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres. La topographie relativement marquée du site des Gorges de la Loire lui assure une certaine protection.



Objectifs	priorité
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant le biodiversité	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
G. Améliorer la connaissance scientifique	1

*Crédit photo* : Oiseaux.net, 2010

## A246. Alouette lulu

### Etat de conservation : Moyen

### Tendance d'évolution : Mauvais

La présence d'un maillage de haies ou de petits bosquets est indispensable à cette espèce car il lui offre des perchoirs et une protection vis-à-vis du vent. Aussi, elle apprécie particulièrement les secteurs ou les parcelles cultivées sont de petites tailles, les landes et les friches, les dunes herbeuses ou encore les vignes et les clairières forestières. Les Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) réalisés en 2005 et 2009 montrent que le site des Gorges de la Loire est un site important pour cette Alouette dans le département de la Loire. Cette espèce se retrouve sur les milieux d'intérêt communautaire suivants : 2330, 6210, 4030.

### Enjeu de conservation : Fort

Le maintien des populations de cette espèce dans les gorges de la Loire dépend de la préservation des milieux ouverts. Ainsi, l'alternance de landes, prairies, pelouses et milieux cultivés, avec la présence de haies est indispensable. La fermeture des milieux représente un danger pour cette population. Une agriculture extensive lui est favorable car la limitation des pesticides permet la présence de proies. De plus, une fauche tardive permet la sauvegarde des couvées d'Alouette lulu.



Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

*Crédit photo* : Oiseaux.net, 2010

## A338. Pie-grièche écorcheur

**Etat de conservation : Moyen**

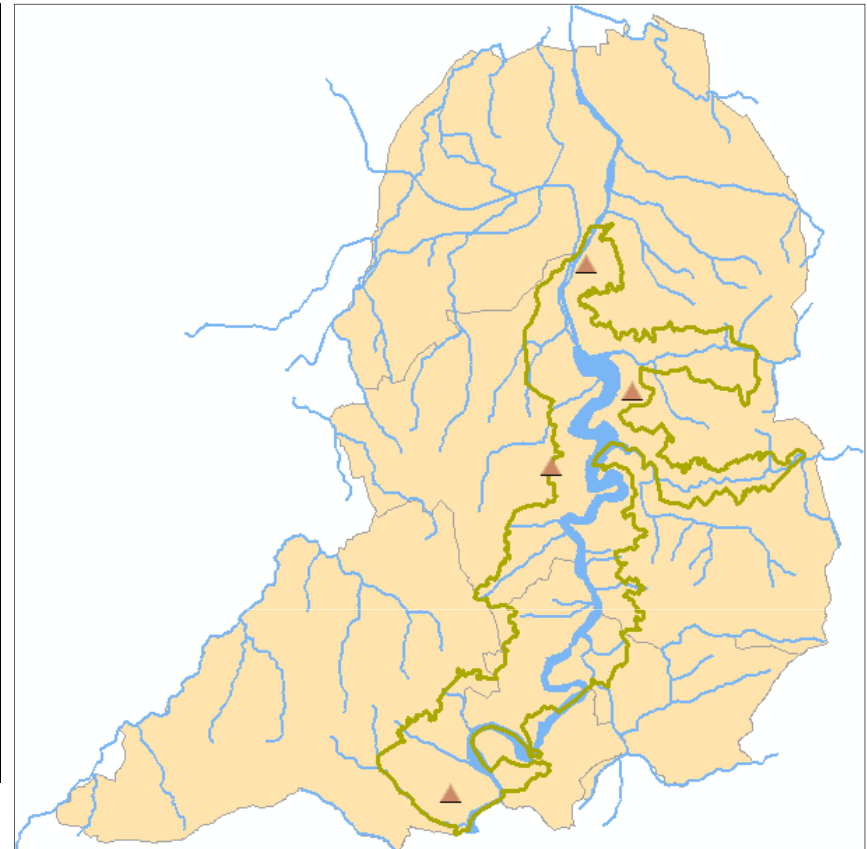
**Tendance d'évolution : Moyen**

Cette espèce recherche les territoires semi-ouverts pourvus de buissons bas et épineux. Ainsi elle affectionne la présence de prairies de fauche et/ou de pâtures extensives, parfois traversées par des haies, mais toujours plus ou moins ponctuées de buissons bas (ronces surtout), d'arbres isolés et d'arbustes divers, souvent épineux et de clôtures (barbelés). L'espèce migre en direction du continent africain courant septembre pour revenir aux alentours de fin avril / début mai.

Les IKA sont en augmentation pour cette espèce depuis 2005. Cet oiseau se porte donc bien sur le site des Gorges de la Loire. Cette espèce fréquente les habitats d'intérêt communautaire suivant : 4030, 6210, 6510.

**Enjeu de conservation : Faible**

Comme l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur a besoin de milieux ouverts avec alternance de landes, prairies, pelouses et milieux cultivés. La présence de haies est indispensable. La fermeture des milieux représente également un danger pour le maintien des populations. Une autre menace pesant sur les populations de Pie-grièche écorcheur est une utilisation excessive de pesticide qui entraîne une diminution des populations de ses proies.



*Credit photo* : Oiseaux.net, 2010

Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

# **Fiches habitats**

---

**2330. Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis*.**

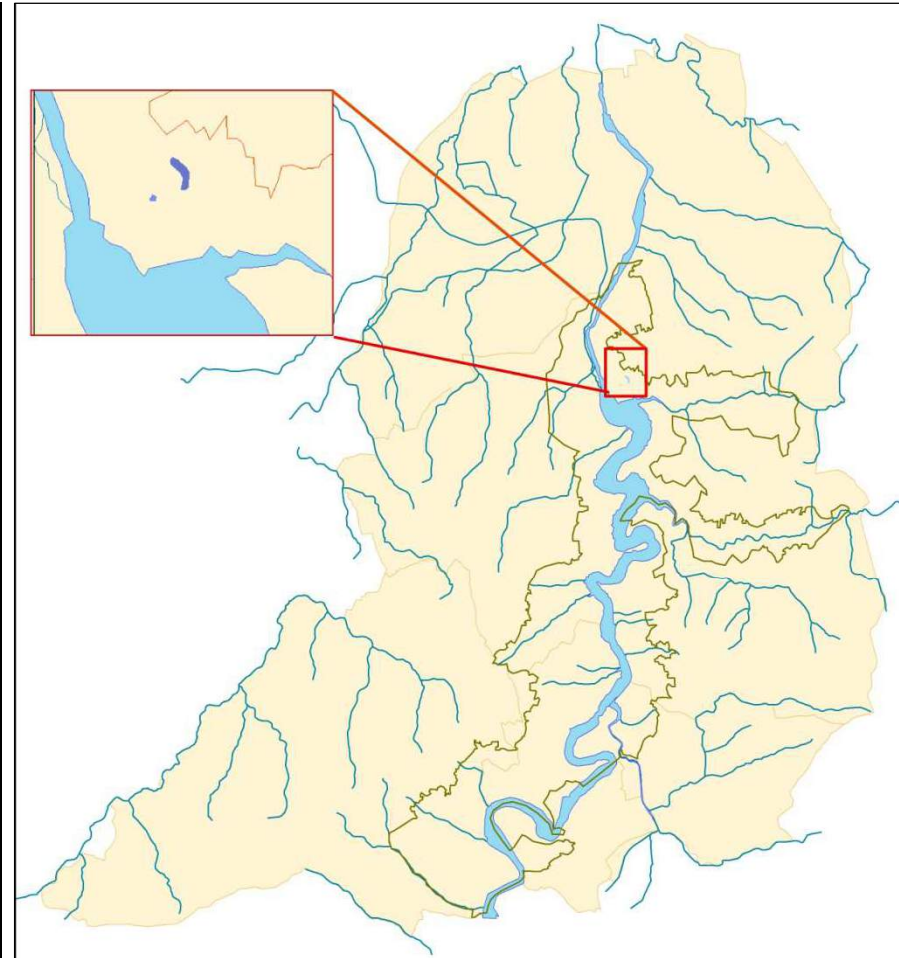
**Surface :** 0,58 Ha      **Couverture relative :** <0,1%

**Etat de conservation :** Mauvais      **Tendance d'évolution :** Défavorable

Cette communauté est localement altérée par des dépôts et des feux. Compte tenu de son intérêt patrimonial, il conviendrait de mettre en place une gestion de cette station avec notamment un retrait des dépôts de végétaux et une surveillance de la progression de la Cytisaie à Genêt purgatif.

**Enjeu de conservation :** Fort

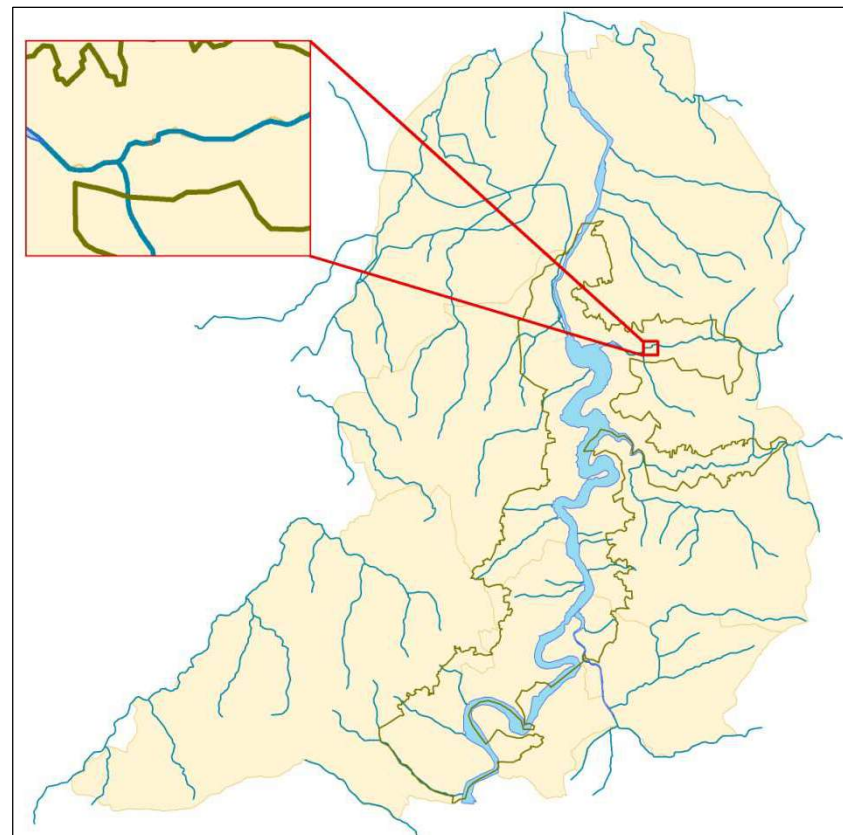
Cet habitat visiblement très rare à l'échelle du Massif Central héberge une espèce, elle-même, peu représentée dans la région, l'Arnoséride Naine. Le maintien de cet habitat réside dans un régime de perturbations empêchant la fermeture du milieu et l'envahissement par la ronce et le genêt. Cet habitat n'a été repéré qu'à un seul endroit sur le site, de superficie relativement faible et abritant une espèce réglementée (protégée à titre régional en Aquitaine et Haute-Normandie). Sa conservation nécessite une gestion d'entretien afin d'éviter la fermeture du milieu et la fixation des sables. Il est éventuellement possible d'introduire des lapins dans le milieu, ces derniers ayant un rôle déterminant dans le maintien de cet habitat de part leurs activités (grattis et terrier).



Objectifs	priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques.	1
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

**3260. Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion*.**

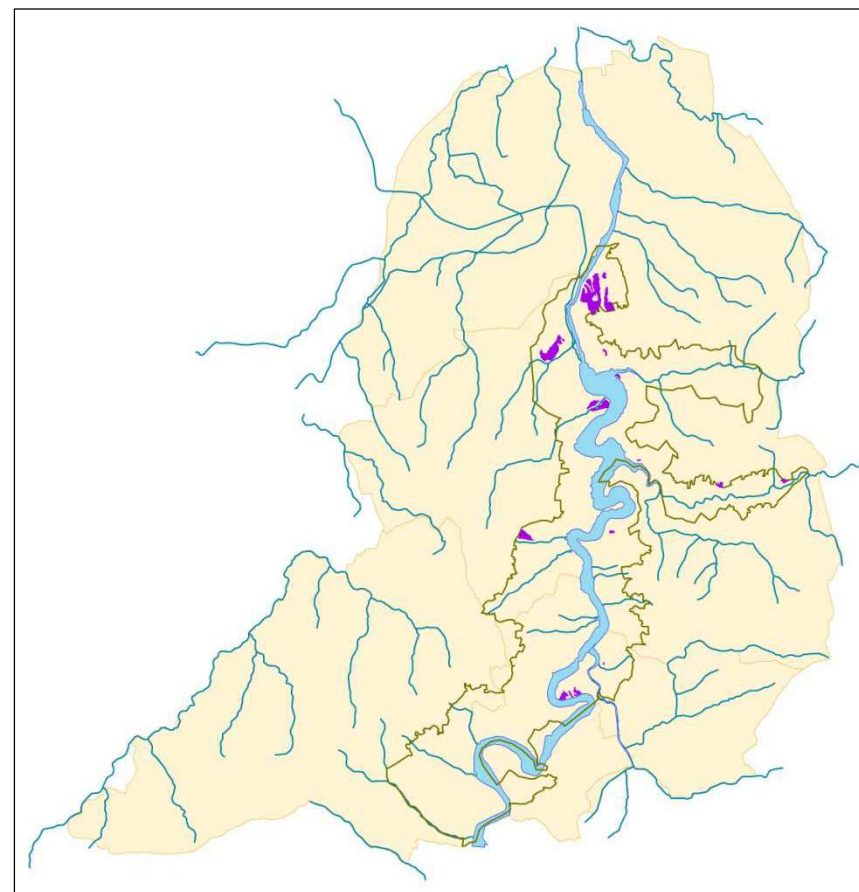
<b>Surface : 0.03 Ha</b>	<b>Couverture relative : &lt;0,1%</b>
<b>Etat de conservation : Mauvais</b>	<b>Tendance d'évolution : Défavorable</b>
<p>Cet habitat est vraisemblablement commun dans le Massif central. Ce groupement est généralement plus riche en espèces. Les deux espèces identifiées ici sont les plus tolérantes à l'eutrophisation et soulignent un groupement en mauvais état de conservation, qui est à mettre en relation avec les pratiques agricoles sur les bassins versants de ces petits cours d'eau.</p>	
<b>Enjeu de conservation : Fort</b>	
<p>De par sa faible superficie, les espèces faunistiques (Sonneur à ventre jaune) et floristiques inféodées à ce milieu et les menaces qui pèsent sur cet habitat, l'enjeu de conservation est jugé fort. La dégradation des cours d'eau est à prendre en compte. Des mesures doivent être prises en amont afin de limiter l'eutrophisation de ces milieux par les pratiques agricoles actuelles.</p>	



<b>Objectifs</b>	<b>Priorité</b>
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves.	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

### 4030. Landes sèches européennes.

<b>Surface</b> : 46,94 Ha	<b>Couverture relative</b> : 1,84 %
<b>Etat de conservation</b> : Mauvais	<b>Tendance d'évolution</b> : Défavorable
<p>Cette communauté apparaît moyennement typique des végétations prises en compte dans la directive « Habitats » car elle s'avère relativement pauvre en espèces. Elle est vraisemblablement peu fréquente dans le Massif central. Elle apparaît sur le site en mauvais état de conservation. Cet habitat est dynamique et va progressivement évoluer vers une Chênaie-hêtraie à Canche flexueuse en passant auparavant par une formation de pré manteau à Genêt à balai et des pinèdes secondaires de recolonisation.</p>	
<b>Enjeu de conservation</b> : Modéré	
<p>Cet habitat, en cours de fermeture principalement due à la déprise agricole, abrite des espèces typiques de milieux intermédiaires sur sols calcaires comme l'Engoulevent d'Europe ou la Perdrix grise. Les groupements de landes sèches européennes sont observés de façon non dominants au niveau des dalles en mosaïque avec divers types de pelouses pionnières vivaces et annuelles. Les menaces qui pèsent sur ces landes sont un surpâturage, la plantation et la pousse de pin et le brûlage. Le broyage favoriserait également les genêts à balai au détriment d'autres espèces.</p>	

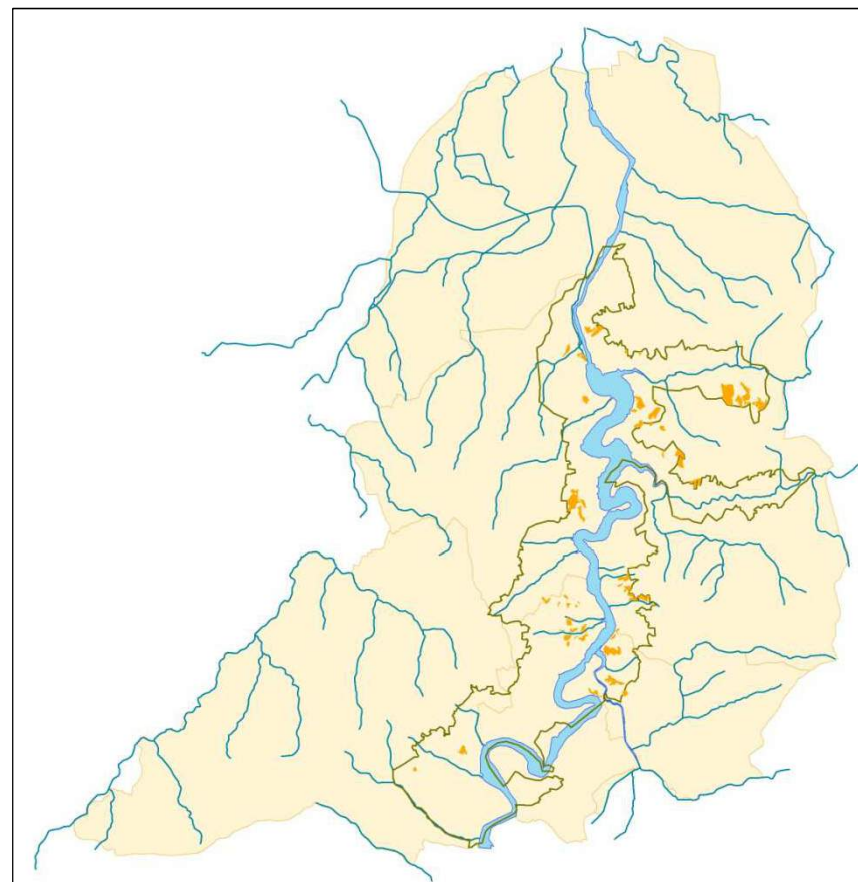


Objectifs	Priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
G. Améliorer la connaissance scientifique	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3



## 6210. Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (*Festuco-Brometalia*).

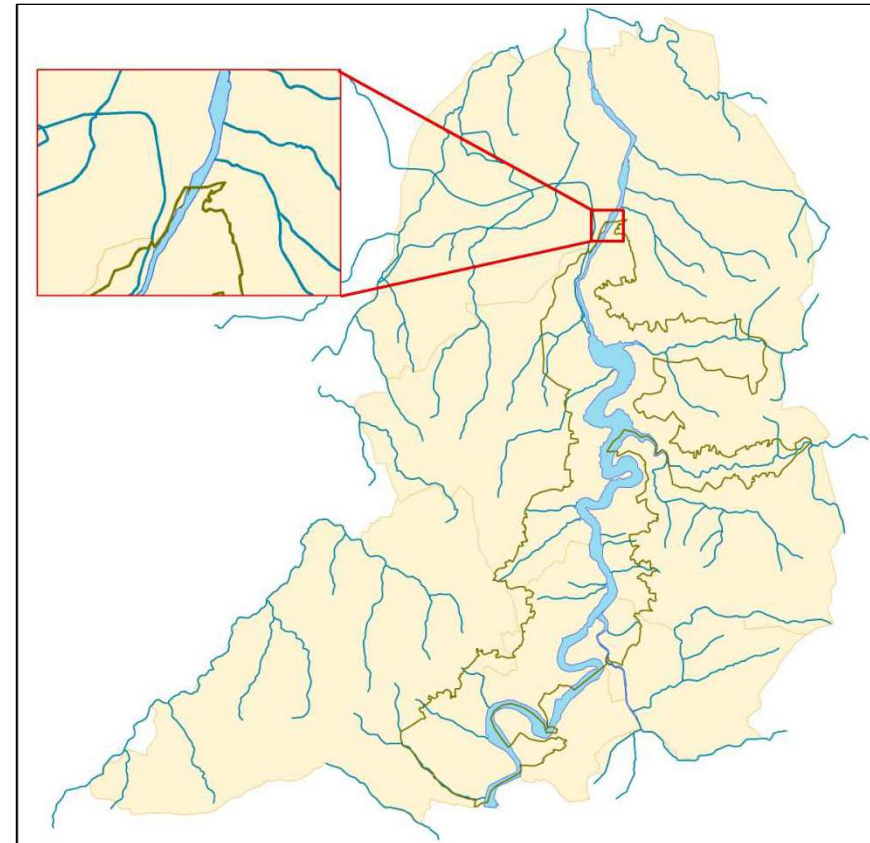
<b>Surface</b> : 76.61 Ha	<b>Couverture relative</b> : 2,83 %
<b>Etat de conservation</b> : Moyen	<b>Tendance d'évolution</b> : Moyen
<p>La suppression du pâturage sur la majorité des pelouses des Gorges de la Loire entraîne une fermeture du milieu. Cette pelouse a notamment tendance à évoluer vers une lande à Genêt purgatif. Cet habitat semble rare car lié aux bordures orientales et méridionales du Massif central. Il s'agit d'un des derniers exemples de végétations à caractère primaire de la zone d'étude. Cette végétation est toutefois entretenue localement par les cycles d'érosion des roches cristallines.</p>	
<b>Enjeu de conservation</b> : Fort	
<p>Il s'agit d'une végétation typique des dalles cristallines du Massif Central et demeure à ce titre, représentative du site. Cet habitat abrite des espèces sensibles comme la Fétuque d'Auvergne et l'Oeillet du granite. Un milieu ouvert permet la présence de nombreuses espèces de passereaux typiques de ces milieux comme la Pie-grièche écorcheur ou l'Alouette lulu. L'enjeu de conservation de cet habitat réside donc dans la préservation de celui-ci sur le site par gestion et restauration sur certains secteurs sujet à fermeture.</p>	



Objectifs	Priorité
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## 6430. Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin.

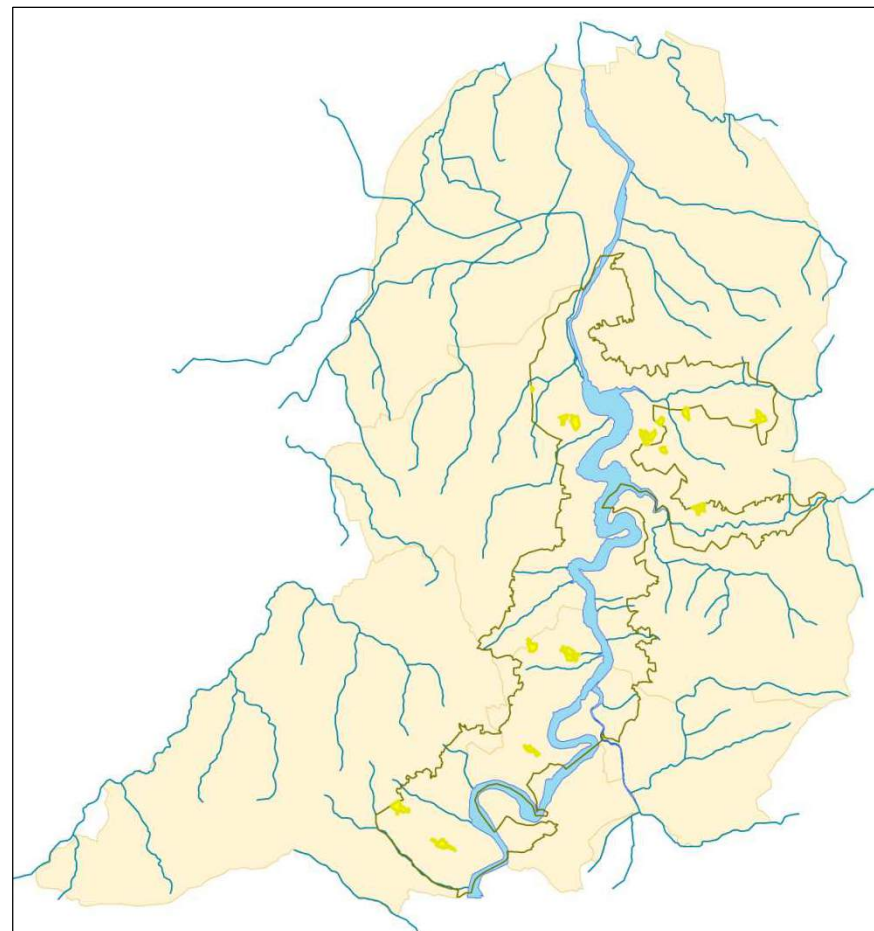
<b>Surface :</b> 0.28 Ha	<b>Couverture relative :</b> <0,1%
<b>Etat de conservation :</b> Moyen	<b>Tendance d'évolution :</b> Moyen
<p>Ce groupement se développe avec une diminution, voire l'abandon, du pâturage. Cette végétation est peu représentative du site du fait des petites surfaces concernées. L'intérêt patrimonial de ce type de végétation est limité. Ce milieu est naturellement peu à peu colonisé par les ligneux et tend à évoluer vers la forêt humide qui prospérera sur sol riche souvent para-tourbeux.</p>	
<b>Enjeu de conservation :</b> Modéré	
<p>Au niveau floristique, cet habitat est très pauvre et composé d'espèces communes. Il est également peu représentatif sur le site des Gorges de la Loire et occupe de faibles surfaces éclatées.</p>	



Objectifs	Priorité
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	2
C. Préserver les milieux humides et les ripisylves	1
E. Concilier pratiques agricoles / sylvicoles et préservation des habitats sensibles	3
H. Assurer le suivi des Habitats et des Espèces d'Intérêt Communautaire.	3

**6510. Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*).**

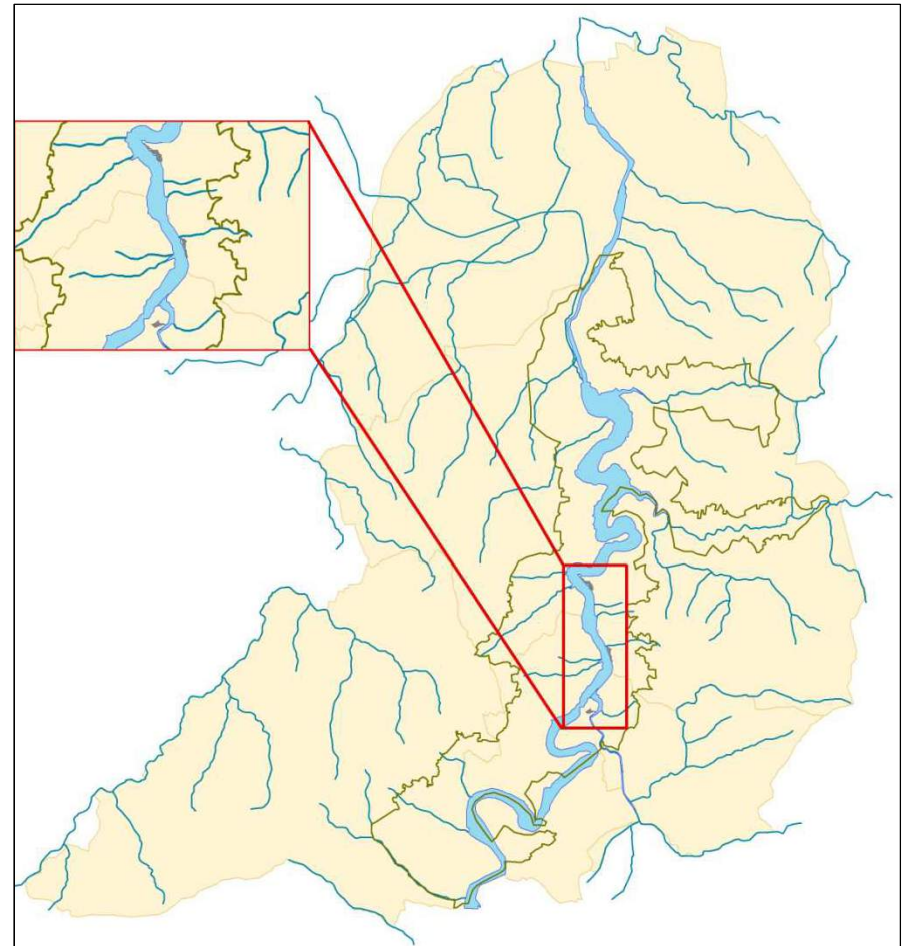
<b>Surface : 27.53 Ha</b>	<b>Couverture relative : 0.9 %</b>
<b>Etat de conservation : Mauvais</b>	<b>Tendance d'évolution : Défavorable</b>
<p>Deux types de communautés sont présentes sur le site Natura 2000.</p> <p>- D'une part, l'association caractérisée de 'Pré à Knautie d'Auvergne et à Mauve musquée' qui renferme une grande variété d'espèces communes. Ce type de communauté, bien qu'assez fréquente dans le Massif Central, est néanmoins peu répandu en France. Les habitats caractérisés par une végétation en état de conservation moyen sont des milieux où la fertilisation est pratiquée. En revanche, les communautés en bon état de conservation et riches en espèces constituent des enjeux importants de conservation.</p> <p>-D'autre part, l'association à Grande berce et Crételle, est plus pauvre floristiquement (dominance de graminées). Ce pré représente en fait un mauvais état de conservation. Son intérêt patrimonial est limité.</p>	
<b>Enjeu de conservation : Fort</b>	
<p>Le maintien de l'ouverture des milieux est un des enjeux forts sur ce site Natura 2000 qui souffre d'une déprise agricole marquée. De nombreuses espèces d'oiseaux (Milan royal, Pie-grièche écorcheur...), de mammifères (Vespertillon de Bechstein, Grand murin...) et d'insectes (Azuré du serpolet....) fréquentent ces milieux ouverts.</p>	



<b>Objectifs</b>	<b>Priorité</b>
A. Préserver les milieux ouverts, promouvoir une gestion raisonnée.	1
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

## 8220. Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique.

<b>Surface : 3.24 Ha</b>	<b>Couverture relative : 0.17 %</b>
<b>Etat de conservation : Bon</b>	<b>Tendance d'évolution : Assez favorable</b>
L'habitat est rare dans le Massif Central (car lié aux basses altitudes). En France, il demeure cantonné presque exclusivement dans cette région. Il constitue l'un des rares habitats primaires du site Natura 2000. Cette végétation, peu recouvrante, se rencontre de manière éparse au niveau des blocs rocheux ombragés. Les petites surfaces occupées n'ont pas permis la cartographie de cet habitat (présence signalée à l'aide de mosaïques).	
<b>Enjeu de conservation : Modéré</b>	
La difficulté d'accessibilité des stations hébergeant cet habitat lui garantit une certaine protection, hormis les pratiques de l'escalade. On y retrouve certaines espèces endémiques comme la Doradille du Forez et l'Asarine couchée.	

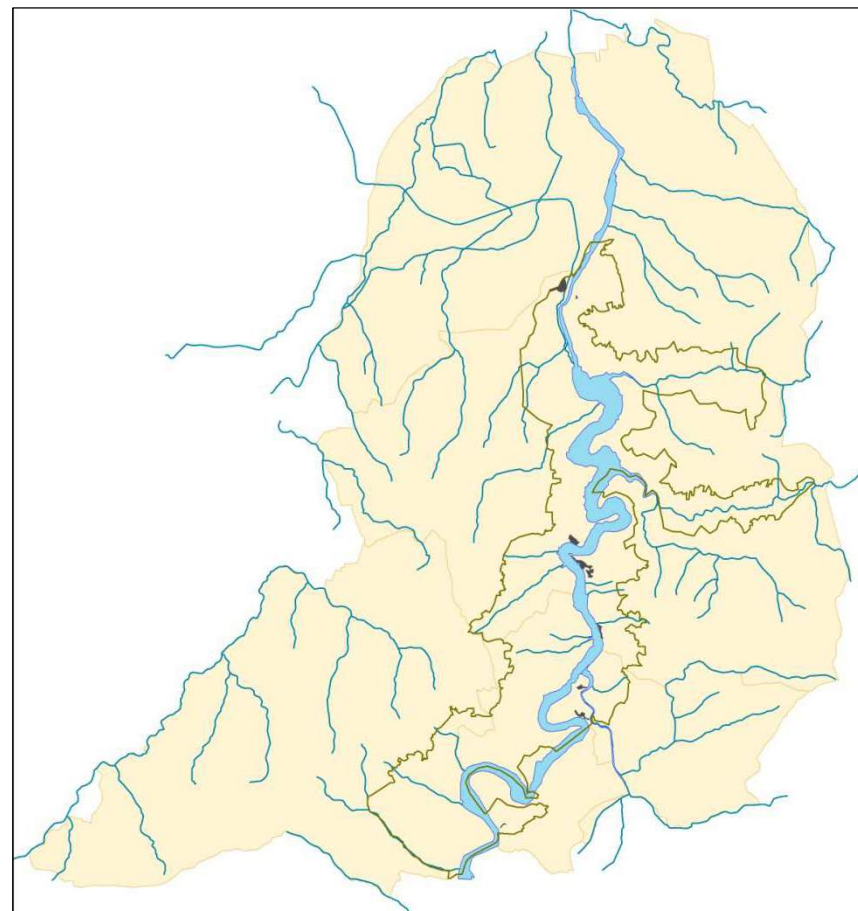


*Crédit photo : CBNMC, 2009*

Objectifs	Priorité
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques	1
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

**8230. Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*.**

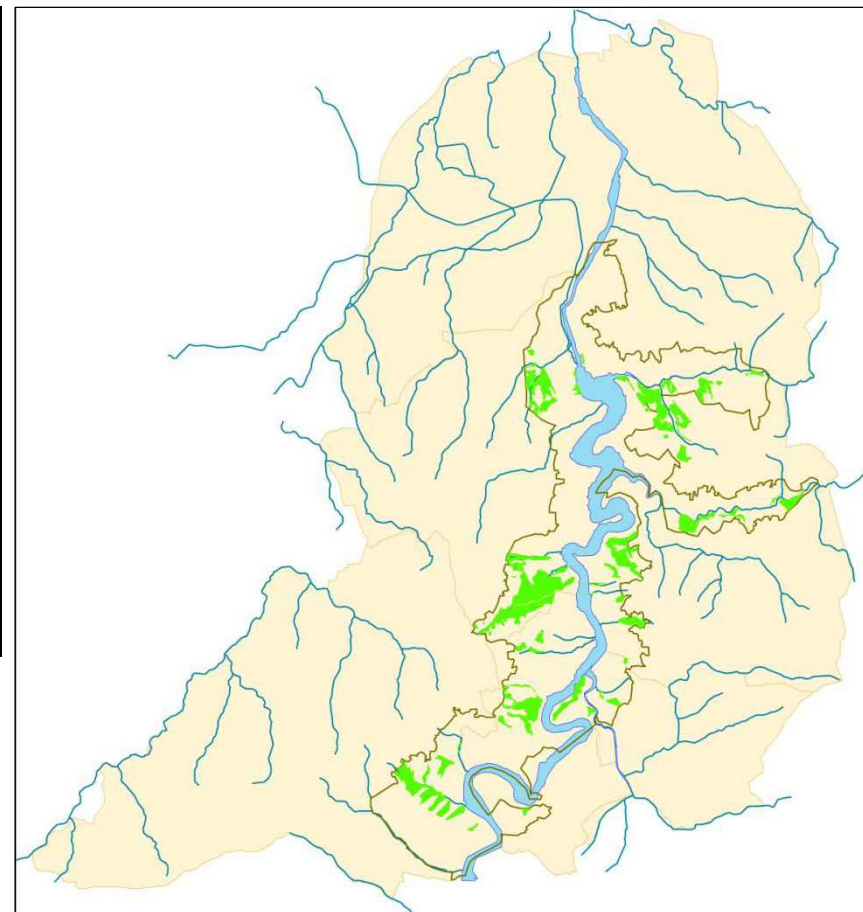
<b>Surface : 12.70 Ha</b>	<b>Couverture relative : 0.51 %</b>
<b>Etat de conservation : Bon</b>	<b>Tendance d'évolution : Assez favorable</b>
<p>L'intérêt patrimonial de cet habitat est très fort. La végétation qui le compose trouve dans la vallée de la Loire la limite septentrionale de son aire de répartition. Il s'agit de plus d'un des derniers exemples de végétation à caractère primaire de la zone d'étude, globalement en bon état général de conservation. Cette communauté peut être localement altérée par le piétinement lié à la fréquentation du site.</p>	
<b>Enjeu de conservation : Modéré</b>	
<p>L'enjeu de conservation est modéré du fait de sa rareté sur le site mais aussi au sein du réseau Natura 2000. Cette formation évolue vers les pelouses vivaces pionnières et/ou la cytisaie à Genêt purgatif. Elle est toutefois entretenue localement par les cycles d'érosion des roches cristallines.</p>	



<b>Objectifs</b>	<b>Priorité</b>
B. Maintenir et encourager la mise en place d'habitats ponctuels, en transition et développer les corridors écologiques.	1
F. Promouvoir un usagé raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
G. Améliorer la connaissance scientifique	2
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

**9120. Hêtraies acidiphiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (*Quercion robori petraeae* ou *Illici Fagenion*)**

<b>Surface : 290.01 Ha</b>	<b>Couverture relative : 10.45 %</b>
<b>Etat de conservation : Bon</b>	<b>Tendance d'évolution : Assez favorable</b>
<p>Il s'agit de boisements relativement communs à l'échelle du Massif central. La flore est pauvre et banale, dépourvue d'espèces à statut. Ces habitats sont néanmoins représentatifs des boisements du domaine atlantique. Ces forêts, peu exploitées, ont atteint leur climax (état d'équilibre). Ceci est dû à la topographie accidentée du terrain qui rend difficile toute exploitation et au périmètre de protection stricte du site (Site classé). Les fonds de vallon sont régulièrement visités par des engins motorisés de loisirs.</p>	
<b>Enjeu de conservation : Faible</b>	
<p>Cet habitat est très bien représenté sur le site des Gorges de la Loire. Il ne renferme aucune espèce à statut, a atteint son climax forestier et il est peu menacé, hormis une fréquentation importante d'engins de loisirs motorisés. A ce titre, son enjeu de conservation est faible.</p>	

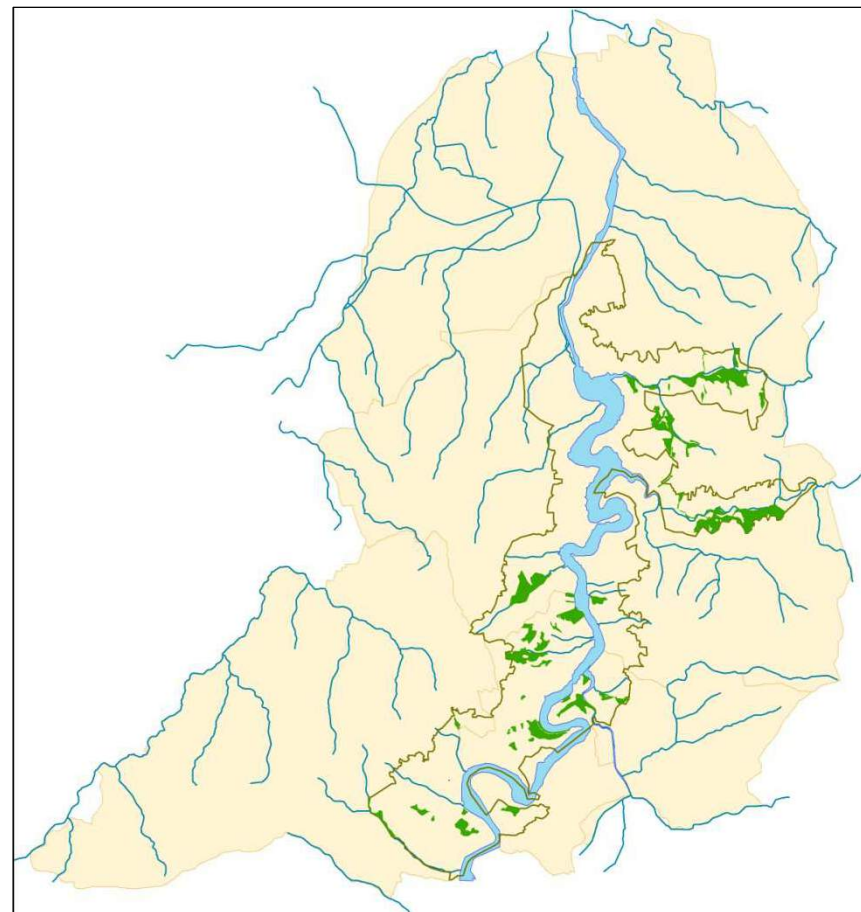


*Crédit photo* : CBNMC, 2009

<b>Objectifs</b>	<b>Priorité</b>
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	2
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	3
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

### 9130. Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*.

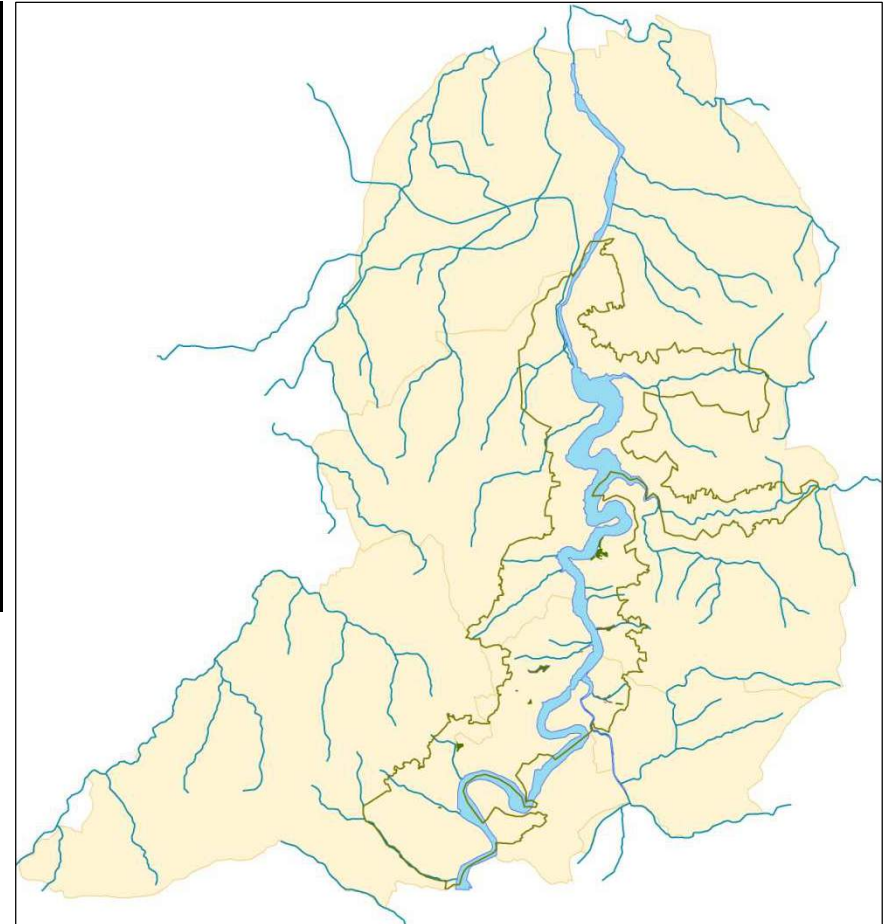
<b>Surface : 195.36 Ha</b>	<b>Couverture relative : 6.85 %</b>
<b>Etat de conservation : Bon</b>	<b>Tendance d'évolution : Assez favorable</b>
<p>Tout comme l'habitat 9120 décrit précédemment, ces boisements sont communs à l'échelle du Massif Central. La flore est également pauvre et banale, dépourvue d'espèces à statut. Néanmoins l'intérêt patrimonial de cet habitat est réel à l'échelle du site (situation confinée riche en bois mort). Ces boisements ont atteint leur climax forestier. Les hêtraies de l'<i>Asperulo-fagetum</i> bénéficie aussi d'une certaine protection au regard de la topographie du terrain et du site classé. Cependant, certains fonds de vallons sont régulièrement fréquentés par des engins motorisés.</p>	
<b>Enjeu de conservation : Faible</b>	
<p>Cet habitat, à l'instar de l'habitat 9120, est très bien représenté sur le site des Gorges de la Loire. Il ne renferme aucune espèce à statut, a atteint son climax forestier et il est peu menacé, mis à part les fonds de vallon. A ce titre, son enjeu de conservation est faible.</p>	



Objectifs	Priorité
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	2
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	2
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	1
H. Assurer le suivi des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3

9180\*. Forêts de pente, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion*.

Surface : 9.64 Ha	Couverture relative : 0.38 %
Etat de conservation : Bon	Tendance d'évolution : Assez favorable
<p>Cet habitat est très rare dans les Gorges de la Loire et <i>a fortiori</i> dans le Massif Central. Il est favorisé par l'escarpement des gorges. Cet habitat <b>prioritaire</b> de la directive « Habitats » constitue un des enjeux patrimoniaux majeurs des Gorges de la Loire. Sa protection nécessite une exploitation très faible voire nulle. De par l'inclinaison des pentes des stations concernées, leur exploitation est très délicate, ce qui assure déjà de fait leur protection.</p>	
<p><b>Enjeu de conservation : Modéré</b></p>	
<p>Cet habitat <b>prioritaire</b> et rare bénéficie d'une certaine protection à l'instar des habitats 9120 et 9130. A ce titre, l'enjeu de conservation est modéré. Ces milieux peuvent cependant être visités aux abords de la Loire et dans les fonds de vallon.</p>	



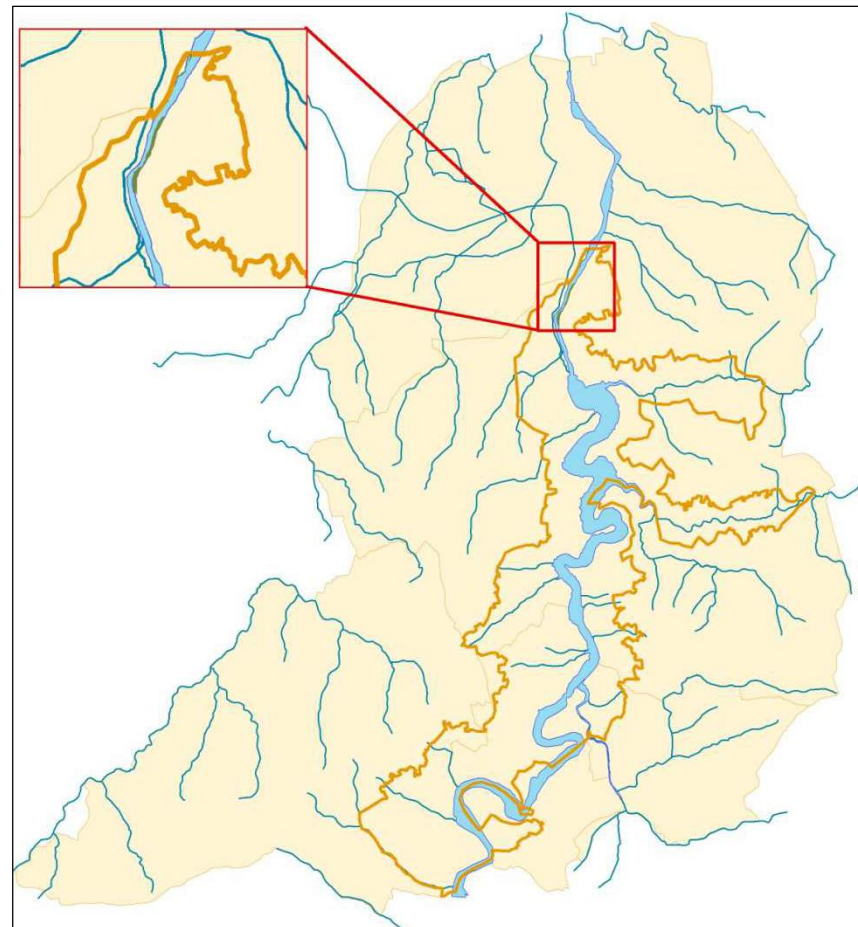
*Crédit photo* : CBNMC, 2009

Objectifs	Priorité
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	2
E. Concilier pratiques agricoles/sylvicoles et préservation des habitats sensibles	3
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	2
G. Améliorer la connaissance scientifique	3
H. Assurer le suivi des Habitats et des Espèces d'Intérêt Communautaire	3



91E0\*. Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Surface : 3.01 Ha	Couverture relative : 0.12 %
Etat de conservation : Moyen	Tendance d'évolution : Assez favorable
<p>Cette végétation est typique des bords de Loire, mais peu représentative du site (rencontrée en aval du barrage). L'intérêt patrimonial est certain pour ces végétations communes des bords de grand fleuve. Il offre de multiples niches écologiques aux espèces végétales et animales.</p>	
<p><b>Enjeu de conservation : Modéré</b></p> <p>Cet habitat ne présente pas d'espèce floristique à fort intérêt patrimonial mais joue un rôle fonctionnel important au sein des milieux alluviaux. En outre, il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire <b>prioritaire</b> qui occupe une très faible surface sur ce site. Le Sonneur à ventre jaune, espèce d'intérêt communautaire, est rencontré sur cet habitat. Ce milieu est également fréquenté par les pêcheurs et les randonneurs.</p>	



Objectifs	Priorité
C. Préserver les habitats humides et les ripisylves	1
D. Promouvoir une gestion forestière favorisant la biodiversité	2
F. Promouvoir un usage raisonné du territoire et gérer la fréquentation touristique	2
G. Améliorer la connaissance scientifique	3
H. Assurer le suivi des Habitats et des Espèces d'Intérêt Communautaire	3